

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:      Pagination multiple.

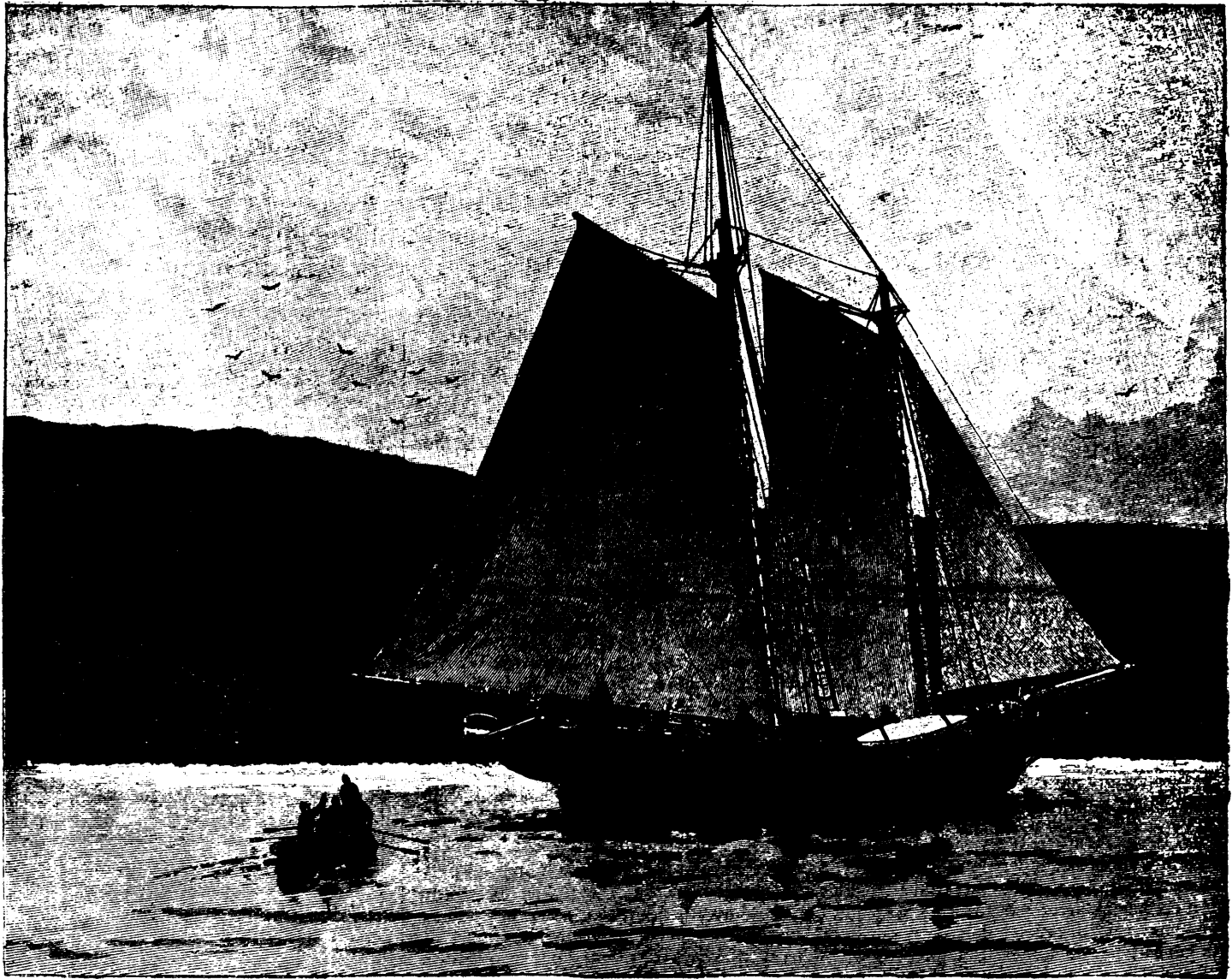
- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# LE MONDE ILLUSTRÉ

3ème année, No 108 — Samedi, 29 mai 1886  
Bureaux : 30, rue St-Gabriel, Montréal

LE No. 5 CENTS

ABONNEMENTS :  
Six mois : \$1.50. — Un an : \$3.00



1. SAISIE DE LA GOELETTE "ADAMS."

2. VUE DU PORT ET DE LA PASSE DE DIGBY

L'AFFAIRE DES PÊCHERIES.—SAISIE DE LA GOELETTE AMÉRICAINE, *D. J. ADAMS*, PAR LE GARDE-PÊCHE CANADIEN *LANDSDOWNE*, A DIGBY, BAY DE FUNDY.—DESSIN DE M. J. BECKER

## LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 29 mai 1886

## SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Poésie : La petite sœur, Henri Blanvalet.—Un conseil par semaine.—Un abordage à Terre-neuve.—Sans mère, par Eugène Seymour.—Nos illustrations.—Tablettes de la mère de famille.—Du rôle de la femme au foyer domestique.—Notes et impressions.—Récréations de la famille.—Rébus.—Feuilleton : Les deux Sœurs (suite).

GRAVURES : L'affaire des pêcheries : Saisie de la goelette américaine.—Portraits : Mgr Martinez Izquierdo ; M. le comte de Mun ; M. Duc-Quercy ; M. Roche.

## Primes mensuelles du "Monde Illustré"

1 <sup>re</sup> Prime	\$50
2 <sup>me</sup> "	25
3 <sup>me</sup> "	15
4 <sup>me</sup> "	10
5 <sup>me</sup> "	5
6 <sup>me</sup> "	4
7 <sup>me</sup> "	3
8 <sup>me</sup> "	2
36 Primes, à \$1	\$36
<b>94 PRIMES</b>	<b>\$200</b>

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

## PRIMES MENSUELLES

## VINGT-CINQUIÈME TIRAGE

Le vingt-cinquième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros de MAI), aura lieu lundi, le 7 juin, à huit heures du soir, dans la salle de conférence de *La Patrie*, 35, rue Saint-Gabriel. Le tirage se fait par trois personnes choisies par l'assemblée. Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.



Il semble vouloir s'occuper de réformer la manière de tenir les registres de l'Etat civil.

Ce n'est pas malheureux.

Si nous avons droit d'être fiers de posséder la généalogie de toutes les familles de notre pays, depuis l'arrivée du premier colon en Canada jusqu'à nos jours, nous devons constater cependant que le système suivi autrefois ne peut plus l'être actuellement sans modifications.

C'est grâce au soin extrême qu'a mis le clergé à conserver les archives des paroisses, que M. l'abbé Tanguay a pu faire cette compilation, fruit du travail d'un quart de siècle, qui constitue le Dictionnaire généalogique, œuvre unique au monde.

La France pourrait posséder un trésor du même genre, si le vent de quatre-vingt-treize n'avait emporté les feuillets des registres de l'état civil ; mais la perte est irréparable.

Nous, qui avons eu le bonheur de ne pas être atteints par l'ouragan révolutionnaire, nous avons gardé ces précieux documents si utiles et si instructifs. Il faut donc continuer l'œuvre, et je sais parfaitement que, de notre côté, aucune négligence ne sera commise sous ce rapport.

Mais il ne faut pas oublier que nous ne sommes plus seuls dans notre pays, et que des étrangers de mœurs et de religion contraires aux nôtres, vivent maintenant au milieu de nous, et on ne peut nier que tout ce qu'ils ont apporté avec eux, n'est pas toujours de première qualité.

\*\*\* Les Canadiens étant tous catholiques, font baptiser leurs enfants le jour ou le lendemain de

leur naissance. Ils se marient devant un prêtre, et quand vient le terme du voyage de la vie, on les enterre dans le cimetière catholique.

Donc, rien de plus aisé que de tenir les registres de l'état civil d'une manière exacte et complète.

Il n'en est pas de même ailleurs.

Chacun sait que chez les protestants, on attend souvent un mois, deux mois, parfois beaucoup plus, pour faire baptiser les enfants. Les mariages se font à la vapeur, souvent en cachette des parents, et on comprend que dans de telles conditions les registres doivent être tenus d'une manière très incomplète.

Ce n'est pas tout, nous avons maintenant en Canada des Mennonites, des Chinois, de religions différentes encore ; il y a même des gens qui n'en ont pas du tout.

Il en résulte encore une nouvelle cause d'obscurité pour nos registres.

Je connais des personnes qui n'ont jamais fait baptiser leurs enfants, or ceux-ci se trouvent donc sans état civil, c'est-à-dire qu'ils n'existent pas d'une manière régulière.

C'est pour combler ces lacunes qu'on va se décider à légiférer sur cette matière.

\*\*\* Si j'avais la faveur d'être intime avec nos ministres, je leur suggérerais une innovation dont personne ne se plaindrait, je crois.

Innovation ici, car la chose existe depuis longtemps en France.

Dans beaucoup de villes, dans le domaine de notre grande sœur de là-bas, le secrétaire de la municipalité fournit, tous les samedi matin, aux journaux, une copie certifiée de l'état civil de la semaine, c'est-à-dire, les naissances, les publications de mariage, les mariages et les décès.

Vous voyez que c'est complet et très commode. Pourquoi n'adopterait-on pas ce système chez nous ?

La ville paierait les frais de publication et, si cela grévait un peu le budget municipal, aucun contribuable ne protesterait, puisque tout le monde y trouverait profit.

Il y a bien d'autres dépenses inutiles qu'on se permet tous les jours.

Le système que je propose, n'empêcherait du reste, aucunement les personnes qui voudraient faire publier des notices spéciales de le faire, comme maintenant, mais riches et pauvres se trouveraient traités de la même manière et le public serait renseigné.

Il y a certain cas où on peut avoir intérêt à savoir qu'une naissance, une publication de mariage ou un décès a eu lieu.

\*\*\* Il ne s'agirait pas évidemment de publier des annonces qui n'en finissent plus, comme on en lit parfois dans les journaux, mais de donner la note aussi succinctement que possible.

Voici des exemples pour prouver que cela ne coûterait pas aussi cher qu'on pourrait se le figurer.

Naissance—J. B. Théodore Duroc, fils de J. A. F. Duroc, tourneur, rue du Blé, 167.

Cela coûterait : mettons, au plus, trois cents. Soit douze cents pour deux journaux français et deux journaux anglais ; il me semble que la ville peut bien se permettre cette dépense extravagante quand sa population vient de s'enrichir d'un citoyen et futur électeur de plus.

Les mariages constituent une promesse d'augmentation et les décès la fin d'existences bien remplies. Dans ces deux cas, encore la dépense est justifiée.

Restent les publications de mariage.

C'est peut-être alors que la publicité est le plus nécessaire. Je n'aime pas les mariages dans l'ombre, les unions contractées, pour ainsi dire, dans la coulisse et, si on exigeait la publication, dans les journaux, des promesses de mariages, on ne verrait pas tant d'aventures regrettables.

Dieu merci, nous n'en sommes pas encore rendus au même point que nos voisins des Etats-Unis, où les jeunes millionnaires enlèvent leurs cochers et vont les épouser dans une officine quelconque, mais il arrive des affaires fâcheuses chez nous comme ailleurs, et je crois que la publication dont je m'occupe aurait du bon.

Enfin voilà ! Je n'ai pas pris de brevet d'inven-

tion et je fais royalement cadeau de l'idée, à mon pays.

\*\*\* Un nouveau journal vient de faire son apparition à Montréal, le "*Montreal Dublin Freeman's Journal*", qui s'occupe spécialement des intérêts Irlandais.

C'est un journal très bien fait, essentiellement patriote et bourré de renseignements sur les questions qui passionnent tant le public depuis quelques temps.

Le ton général est d'une franchise remarquable. Notre ancien gouverneur-général, le marquis de Lorne, y est arrangé d'une jolie façon.

Le gendre de Sa Majesté, perd rarement une occasion de faire ou de dire une sottise, comme vous avez pu le voir il y a quelques mois, quand il s'est attiré une pluie d'œufs pourris, pour avoir prononcé un discours qu'il eut mieux fait de ne pas expectorer.

Cette fois-ci, il vient de publier une brochure sur et contre le Home-Rule, rédigée dans le style lourd et obscur qui distingue sa plume ducale.

"Si le marquis n'avait pas été l'héritier du duc d'Argyle, son nom n'aurait jamais dépassé les limites d'une petite bourgade d'Ecosse, et il n'aurait jamais été repoussé d'une manière systématique par le prince de Galles et ses royaux beaux-frères, dit le rédacteur du *Freemans*. Ceci nous rappelle une anecdote qui a courru Ottawa il y a quelques années. Quand on lui présenta, selon l'usage, les membres du parlement et que vint le tour d'un jeune député, bien connu, pour sa franchise et sa nature loyale, le marquis pour parler de quelque chose de circonstance lui dit : J'ai appris que vous étiez le plus jeune député de la Chambre et j'ai été dans le même cas ; quand j'ai fait partie de la Chambre des Communes d'Angleterre, j'étais le plus jeune député."—Oh ! répondit le jeune démocrate canadien, ce n'est pas du tout la même chose. Vous avez été élu parce que vous étiez le fils du duc d'Argyle, tandis que moi, je suis le fils de mes œuvres."

"Si l'histoire n'est pas tout-à-fait exacte, elle mériterait de l'être, car cette réponse peut seule expliquer pourquoi des éditeurs ont consenti à publier les platitudes du noble écrivain."

Vous voyez que le confrère irlandais n'y va pas de main morte et qu'il frappe juste et ferme.

\*\*\* Un des collaborateurs du MONDE ILLUSTRÉ, G. L. Desaulniers, vient de publier une poésie pleine d'ardeur et de feu : *L'absolution avant la Bataille*, titre plein de poudre et d'encens, contraste de mots, opposition d'idées, la vie et la mort, le pardon et la tuerie.

Je ne critique pas l'œuvre, je laisse cette tâche aux vivisecteurs. J'aime l'idée de cette poésie, la grandeur d'âme du poète, la noblesse des sentiments exprimés et la chaleur du patriotisme qui rayonne de chaque vers. Cela me suffit. Remuez, faites vibrer quelque chose de bon, là, dans le côté gauche et je vous remercierai toujours, et vous serez poète.

Voici les derniers vers :

Le prêtre alors leva sa main de pardon pleine :

*Ego vos absolvo*, dit-il.

Et de la plaine

Pendant qu'il prononçait ces paroles qui font,  
Mystère auguste et saint, tomber du ciel profond  
La clémence divine en céleste rosée,  
Monta comme un encens vers la voûte irisée.

On eut dit qu'une haleine ineffable passait.  
Et les grands bois perdus où le jour se berçait,  
Et le flot déferlant sur le sable, et la feuille,  
Et tout ce qui fleurit, chante, vole ou s'effeuille,  
Et les monts et la brise et la plaine et les cieus  
Saluèrent cette aube étrangère pour eux.

Et, comme une mystique et légère bruine,  
Sur les soldats, baissant leur front sur leur poitrine,  
Et que l'astre du jour de lumière inondait,

Lentement le pardon suprême descendait.

Puis quand le ciel se fut refermé sur leur tête,  
Troublant de ces déserts la profondeur muette,  
Et de l'ombre porté sur les ailes du vent,  
On entendit ce cri formidable :

En avant !

La fête du 24 mai a été chomée d'une manière toute spéciale cette année ; jamais, je crois, les canadiens ne l'ont célébrée avec autant d'éclat.

Toute la ville de Montréal était sur pied et je renonce à dire ce qui s'est bu à la santé de la reine Victoria, dans son immense empire, mais comme la chose se renouvelle tous les ans, si les souhaits qui accompagnent chaque verre que l'on vide en son honneur, on doit admettre qu'elle doit avoir une santé de fer.

Sa Gracieuse Majesté n'a cependant pas absorbé l'attention de tous les Montréalais ce jour-là, il faut bien l'avouer, et je ne crois pas que l'on me taxera d'exagération, quand je dis que le plus beau bataillon canadien, le brave 65e, a occupé une jolie place dans cette journée si bien remplie.

La distribution des médailles a été une cérémonie empreinte d'un cachet spécial, qui laisse bien loin en arrière celle qui avait eu lieu deux mois auparavant pour l'Artillerie de Garnison.

Les canadiens ont prouvé qu'ils savaient bien faire les choses, militairement, avec ordre, et avec cette ampleur qui distingue les fêtes qu'organisent les Français.

Le général Middleton était venu exprès d'Ottawa pour présider à la distribution des récompenses si bien gagnées.

Dire qu'on lui a fait un accueil bien enthousiaste ne serait pas tout-à-fait exact.

C'est que nous avons de la mémoire, nous nous souvenons de certains faits qui se sont passés là-bas, nous avons gardé le souvenir d'une parole donnée bien loin d'ici, quelque part dans la prairie que baigne la Saskatchewan.

Enfin, suffit.

\*.\* Comme dans toutes les joies humaines, une ombre est venue voiler un moment les sourires, l'image sinistre de la Faucheuse sans pitié s'est dressée un instant devant nos yeux.

Les officiers venaient de recevoir leurs médailles et c'était le tour des sergents.

Le lieutenant qui tenait la liste de ceux qui avaient fait la campagne, appela à haute voix : "Sergent Valiquette."

Pour la première fois le sergent ne répond pas à l'appel.

C'était cependant un bon soldat, d'ur à la fatigue, ne boudant pas devant le feu, toujours debout, prêt à exécuter les ordres de ses chefs, discipliné et fidèle au devoir.

Vingt secondes s'écoulaient, Valiquette n'est pas là, sa place est vide. Il a été à la peine et n'est pas à l'honneur.

Le lieutenant-colonel Hughes fait deux pas en avant, se place devant le général, salue et dit d'une voix grave :

"Mort au champ d'honneur !"

Voilà pourquoi sa voix ne s'est pas fait entendre quand son nom a été prononcé, voilà pourquoi sa place est vide....

Il est tombé sous le ciel resplendissant de clartés et de promesses, à l'âge où la vie n'a que des fleurs, des enchantements et des rêves de bonheur.

En ce jour de réjouissances et de gaités, une mère priait pour son fils, une jeune fille pleurait peut-être son fiancé....

\*.\* La fête a été splendide tant au Champ de Mars qu'à l'île Ste-Hélène et cependant quelque chose, un mot, ne m'a pas plu, et comme j'ai coutume de tout vous dire, je vais vous conter ma peine.

Un orateur a dit en parlant de l'Angleterre : "Ce gouvernement admirable sous lequel on jouit de libertés qui n'existent dans aucun autre pays."

Outre que cette phrase est un vieux cliché, très démodé, je n'en vois pas tout-à-fait l'à-propos, au moment où l'Irlande est au désespoir et se jette dans une lutte suprême pour réclamer les libertés auxquelles tout pays a droit et que la Couronne lui refuse.

Si même, sans aller aussi loin, je me mets à feuilleter l'histoire du Canada, je vois, comme l'a dit déjà un écrivain de talent, que nous avons été forcés "de déchirer un peu le drapeau anglais, pour aller chercher dans ses plis, les droits qu'il nous cachait."

J'admets qu'on puisse éprouver ce sentiment spécial, auquel on a donné le singulier nom de "loyauté"—quoiqu'à vrai dire, je comprenne beaucoup mieux le patriotisme—mais il ne faut pas trop en faire parade.

Beaucoup d'Anglais gens pratiques par excellence, disent : "Nous serons loyaux tant que nous trouverons notre avantage à l'être," et je suis un peu comme eux, car ce que l'on appelle loyauté est un devoir d'époque, de transition, qui disparaît le jour où l'on devient un peuple soi, indépendant. L'histoire des Etats-Unis nous en donne la preuve.

\*.\* Les Turcs se sont fait rosser dans les premières rencontres qu'ils ont eues avec les Grecs.

J'en suis, ma foi, fort aise.

Non pas que les Turcs m'aient jamais rien fait, je n'en compte pas un parmi mes créanciers, ni mes débiteurs, le Sultan est peut-être un charmant homme, les femmes turques sont, dit-on, très jolies, leur pays est délicieux, leurs légendes sont très poétiques, mais enfin je trouve qu'il ne devrait pas y avoir de Turcs en Turquie.

Où les mettre alors ?

De l'autre côté du Bosphore, chez eux, dans leur véritable patrie qu'ils n'auraient jamais dû abandonner.

De Maistre a dit quelque part, que les Turcs ne sont pas établis en Europe, mais qu'ils n'y sont que campés.

C'est un campement un peu prolongé, qui dépasse la permission ; un locataire de force, qui occupe votre maison, depuis plus de quatre cent cinquante ans, mérite bien un bref d'expulsion.

Des Turcs en Europe ! mais c'est absurde.

L'Orient en Occident, c'est contre toutes les règles de la géographie et du bon sens.

Des musulmans à côté des chrétiens, c'est ridicule.

La cathédrale de Sainte-Sophie transformée en mosquée, c'est invraisemblable.

Chassons donc les Turcs, ou plutôt faisons des vœux pour que les Grecs leur fassent repasser les Dardanelles.

\*.\* Il en est de même de la position des orangistes en Irlande.

La place de ces fanatiques n'est pas dans ce pays qu'ils ont volé. Leur place n'est nulle part du reste, car ils sont dangereux et malsains.

M. Labouchère leur a dit leur fait au Parlement.

Les orangistes d'Ulster, dit-il, sont en général, comme les autres hommes ; mais pendant une certaine saison de l'année, ils deviennent de parfaits imbéciles.

Cette saison commence au premier juillet et se termine vers le quinze. Ils appellent cela célébrer l'anniversaire de la bataille de la Boyne. Pendant ce temps les catholiques ne peuvent en approcher.

Ces paroles sont parfaitement justes et entre les orangistes et les Turcs je me mettrai du côté des derniers.

Plus de Turcs en Turquie, plus d'Orangistes en Irlande.

\*.\* Les Anglais ont toujours un cachet qui les distingue. On les reconnaît partout, dans les affaires, dans leurs coutumes, dans leur manière de s'habiller, de manger, de boire et même de s'amuser.

La capitale de la Belgique possède une petite colonie d'anglais et voici comment un journal de Bruxelles décrit une partie de balle jouée par ces insulaires.

L'arène est indiquée par des drapeaux plantés en terre. La balle est placée solennellement entre les deux camps. Un rigoureux coup de poing annonce le commencement de la partie ; on voit aussitôt une grappe de jeune gens rouler à terre, s'empoigner et se débattre. A peine un des joueurs meurtris et déchirés, a-t-il saisi la balle qu'une foule le poursuit, le bouscule et le terrasse ; il est bientôt enseveli et disparaît sous une pile de bras et de jambes et on lui arrache la précieuse proie que le brave garçon presse sur son corps.

Ce qu'il y a de vraiment curieux sous toute cette série de coups, de bousculades et de horions, c'est le silence qui règne pendant toute la bataille ; ces jeunes gens semblent prendre le plus grand soin à ne pas faire paraître qu'ils sont là pour jouer. Cela dure un peu plus d'une heure.

Des passants remarquant l'état pitoyable des joueurs, demandent s'il est arrivé un accident : "Non, ce sont tout simplement des anglais qui s'amuse entre eux."

LÉON LEDIEU.



## LA PETITE SŒUR

Bon passant, dis moi, je t'en prie,  
N'as-tu point vu dans la prairie,  
Dans les bois ou sur le chemin,  
N'as-tu point vu mon petit frère  
Qui doit errer tout solitaire ?  
O mon Dieu ! je le cherche en vain.

Sa tête est brune et bouclée,  
Ses yeux noirs, sa main potelée ;  
Un tout joli petit enfant.  
Si tu l'avais vu sur la route,  
Tu le reconnaîtrais, sans doute ;  
On dit qu'il me ressemble tant.

Oh ! pour lui je suis bien en peine,  
Depuis une longue semaine  
Il ne jouait plus avec moi ;  
Et quand j'en demandais la cause,  
On me répondait : Il repose ;  
Et je ne savais pas pourquoi.

Un jour j'allai dans sa chambrette ;  
Je le trouvai sur sa couchette  
Aussi blanc que son oreiller,  
Que son oreiller à dentelle ;  
Je l'appelai comme on l'appelle,  
Mais je ne pus le réveiller

Il était joli comme un ange :  
Il avait mis sa robe à frange  
Qu'il met quand il va promener,  
Son beau tablier de percale  
Et les bottines jaune pâle  
Que l'on venait de lui donner.

Je m'avantai jusqu'à sa couche  
Et je l'embrassai sur la bouche,  
En me glissant le long du bord ;  
Mais, malgré toutes mes prières,  
Il n'entr'ouvrit point les paupières...  
Il fallait qu'il dormit bien fort.

Plus tard, j'aperçus en grand nombre  
Des hommes au visage sombre  
Portant quelque chose de noir.  
Ils sortaient de notre demeure  
Et maintenant ma mère pleure  
Depuis le matin jusqu'au soir.

Oh ! dis-moi, dis-moi, je t'en prie,  
N'as-tu point vu dans la prairie,  
Dans les bois sur le chemin,  
N'as-tu point vu mon petit frère  
Qui doit errer tout solitaire ?  
O mon Dieu ! je le cherche en vain.

HENRI BLANVALET.

## UN CONSEIL PAR SEMAINE

*Fleurs fanées revivifiées.*—Quand un bouquet de fleurs naturelles est fané, on le rafraîchit en plongeant dans de l'eau bouillante les deux tiers de la hauteur des tiges ; on coupe immédiatement la partie des tiges qui a été trempée, on place le bouquet dans un vase plein d'eau froide, et les fleurs vivent ainsi l'espace de plusieurs matins.

Une des plus belles pièces du cabinet de physique d'Arago était un baromètre d'une extrême précision et d'un travail ingénieux, qui valait plus de 5,000 francs. Un jour, son vieux domestique, époussetant avec trop de zèle, décrocha le superbe instrument qui, en tombant, se brisa en mille morceaux. Désespoir violent du serviteur maladroit.

—Calme toi, lui dit Arago avec son meilleur sourire, le malheur n'est pas si grand. Seulement, tu vas nous occasionner une forte pluie, car mon baromètre n'était jamais descendu aussi bas.

Il ne suffit pas d'être belle pour se faire aimer ; les hommes veulent encore que l'on soit aimable, et pour le devenir il en coûte des soins ; il faut réformer son caractère, l'adoucir, être complaisante, égale, etc, etc.



MGR MARTINEZ IZQUIERDO, ASSASSINÉ LE 18 AVRIL



M. LE COMTE ALBERT DE MUN, DÉPUTÉ DU MORBIHAN



M. DUC-QUERCY, RÉDACTEUR DU "CRI DU PEUPLE"



M. ROCHE, RÉDACTEUR DE "L'INTRANSIGEANT"

LA GRÈVE DE DECAZEVILLE (BELGIQUE)

## UN ABORDAGE A TERRE - NEUVE

**V**OILA ce chien de sud-est qui se lève, garçons. Débrouillez-vous à hâler vos lignes à bord, si vous ne voulez pas que ces flandrins de l'Alert, crochent dedans et arriment votre merluche.

Ainsi parlait Jacques Morgate, capitaine de la goëlette Marie-Yvonne de Groix, mouillée en 18... devant le grand banc de Terre-Neuve, à la limite de la pêcherie française.

A trois encablures environ, un brick anglais, l'Alert, qui avait aperçu avant la Marie-Yvonne l'arrivée du brouillard si dangereux pour les pêcheurs de morue, levait ses ancres et se préparait à rentrer au port.

Il était six heures du soir. De l'autre côté du vent on pouvait voir encore un morceau du soleil couchant. La partie du disque rouge qui n'avait pas disparu, éclairait d'une leur pâle la côte rocheuse de l'île, recouverte de sapins rabougris et de lichens, en même temps qu'elle permettait de distinguer une sorte de nuée épaisse produite par une tourmente de neige et qui s'avancait rapidement dans l'est, formant avec le rivage un angle dont les côtés contrastaient singulièrement. Rien n'est plus terrible et rien n'est plus redouté devant Terre-Neuve que ces brouillards blancs, surnommés *poudrins* par les habitants et les matelots, à cause de la neige extrêmement fine qui les occasionne. A la fin de la seconde saison ils sont très fréquents et causent alors les accidents les plus regrettables.

Comme la concession anglaise et la concession française sont à proximité l'une de l'autre, n'étant séparées que par une distance de trois cents mètres environ, il arrive que les lignes de fond dont les hameçons sont étagés, suivent l'impulsion donnée à la lame par le vent ou la marée et, soit par hasard, soit par malveillance, viennent s'accrocher dans d'autres lignes dressées par un courant quelconque.

Plusieurs fois l'Alert avait embrouillé ses cordes dans celles de la Marie-Yvonne. De mauvaise foi là-bas, comme ils le sont en tout lieu d'ailleurs, les marins anglais, prétendant que c'était la faute des Français, avaient coupé leurs hameçons en ayant soin de garder les morues.

— Il s'en était suivi à terre des rixes entre les deux équipages et, trois jours avant cette apparition du brouillard, deux matelots de l'Alert avait dardé de coups de couteau un pauvre novice de la Marie-Yvonne.

Quand le *poudrin* s'abat sur la mer, la nuit se fait tout à coup si noire, qu'il est impossible de distinguer un fanal à deux brasses. Les bâtiments de pêche sont alors munis de conques, et il y a un règlement qui les oblige à corner tant qu'ils ne sont pas rentrés au havre afin de s'éviter.

Bientôt l'Alert disparut dans la brume. Pour gagner le barachois anglais, le brick devait passer près de la goëlette de Jacques Morgate. Celui-ci le savait. Il savait aussi que les flandrins, comme il les appelait, se feraient un plaisir de ramasser les lignes qui ne seraient pas hissées et de lui couper ses hameçons.

— Voyons, mes lurons, —criait-il, — plus vite que

ça au guindeau. Il faut démarrer. Les *English* seront sur nous avant que nous ayons pu ramener tout notre filet.

Et, un instant après, comme il voyait qu'il restait à peine une trentaine de brasses de chaque ligne à enrouler sur les treuils, il ordonna de déramer, fit hisser ses focs, établir ses voiles goëlette. La Marie-Yvonne jaugeait trois cents tonneaux. Elle était montée par soixante-quatre hommes d'équipage, tous Bretons, nés à Groix ou à Belle-Ile. C'est dire que la manœuvre était exécutée promptement. En un clin d'œil, la misaine et la grand-voile furent bordées. La goëlette serra le vent au plus près et, comme elle était ardente, Morgate fit mettre la barre légèrement au vent. Alors la Marie-Yvonne prit une allure de plus en plus vive, à mesure que les lignes de fond diminuaient de poids sur les côtes et sur l'arrière. On n'entendait que les *hans* vigoureux des matelots et les craquements des barres de cabestans dans leurs alvéoles. Quelquefois aussi des troupes de godes et de pingouins macareux passaient, chassés par la rafale, au-dessus

midables, tandis que d'un coup de barre il remettait sa goëlette sous l'allure du plus près afin de laisser les voiles prendre le vent.

En même temps dix matelots tranchaient les lignes et laissaient ainsi à la Marie-Yvonne toute sa liberté de manœuvre.

— Mes enfants, nous allons aborder ces soldats-là par leur avant, clama Jacques.

Un vive le capitaine ! Mort à l'Anglais ! poussé par tous les hommes du bord lui couvrit la voix.

— Jean-Pierre, continua-t-il, s'adressant à son second, prends quarante hommes, mets-les dans la main des aspects, des gaffes et des avirons et sois paré pour l'abordage.

Le second fit entendre trois coups de sifflet prolongés. L'équipage se rangea sur le pont. Rapidement, Jean-Pierre fit sortir quarante hommes. Il n'eut pas besoin de les choisir. Tous étaient des vaillants, tous avaient la haine des Anglais, tous avaient fait vœu, la veille, devant l'autel de la Vierge, dans l'église du *barachois*, de venger la mort de leur novice.

La nuit était toujours aussi intense. De plus, les paquets de mer commençaient à rouler sur le pont et le froid devenait si vif, que les pêcheurs les plus rompus au climat tenaient difficilement les armes improvisées que l'on venait de leur distribuer.

Afin de ne point se perdre et de ne point se charger entre frères pendant l'abordage, on convint que l'on tomberait sur l'Anglais au cri de *Jean-Bart !*

Quand tout fut paré, Morgate ordonna de gratifier chaque matelot d'un quart d'eau-de-vie, et, pendant que ceux-ci le vidaient à sa santé, il dirigea la manœuvre avec les vingt-quatre hommes qui devaient rester à bord, de façon à mettre le cap sur l'Alert. Le vieux loup de mer était dans toute sa joie. Ils étaient huit frères dans sa famille. Les huit s'étaient fait marins, et ayant gardé au fond du cœur le souvenir de la mort de leur père, second maître gabier assassiné au cap de la Bonne-Espérance par les *marins* de Sa Majesté, ils n'avaient jamais manqué l'occasion de "le rendre" à leurs ennemis jurés. Trois des Morgate avaient même trouvé la mort dans des rixes avec ces *blue-jackets* sur différents points du globe.

La barre fut mise complètement au vent, la grand-voile goëlette cargnée, et la Marie-Yvonne laissa porter jusqu'à ce que son capitaine jugeât que l'avant était dans la direction du brick. L'évolution

se fit avec une précision remarquable. Personne depuis Nantes jusqu'à Dunkerque ne pouvait se vanter de connaître la pratique comme Jacques Morgate.

Alors on n'entendit plus que les commandements :

— Borde la grand-voile !... Laisse arriver !

Les matelots étaient haletants d'impatience. Ils allaient enfin se regarder dans le blanc des yeux avec ces coquins de *goddams*, et cela sur un vrai champ de bataille. On ne verrait point les grimaces de ces faillits chiens, mais baste ! on n'en taperait que plus dur. Pour une fête, c'en était une.

Quand Morgate pensa que la goëlette n'était plus qu'à dix brasses du brick et qu'il entendit le bruit du clapotement des vagues sur la coque de celui-ci, il cria !

— Amène les focs !... Cargue la misaine et la grand-voile !...



Morgate avait empoigné le cadavre d'un novice.—(Page 30, col. 1).

du bâtiment et assourdisaient l'atmosphère par le bruit de leurs ailes et leurs cris de ralliement.

Cependant la mer devenait houleuse. Les hommes fatiguaient en pesant sur les aspects. Morgate qui était un colosse saisit la barre à lui seul et renvoya au cabestan les quatre matelots qui s'y trouvaient. Il venait de donner ce renfort à son équipage exténué, lorsqu'un choc violent jeta sur le pont la moitié des pêcheurs, fit culer la Marie-Yvonne et masquer ses voiles.

Le capitaine poussa un rugissement. Il avait perdu pied lui-même.

— Tonnerre ! L'Alert a largué ses grappins à la traine. Ils ont mordu dans les nôtres. Ah ! vous allez nous la payer cher, messieurs les Anglais. Foi de Jacques Morgate. Vous danserez votre dernière gigue et elle sera proprement menée. Ça vous apprendra à jouer de la conque.

Il accompagna ces mots de jurons les plus for-

Puis il abandonna la barre à un de ses lieutenants, enleva sa casquette, sa vareuse et sa chemise, et son torse nouveau à découvert, armé d'une barre de cabestan qui pesait au moins quarante livres, il courut se placer à la tête de son escouade d'abordage.

Bien menée, la *Marie-Yvonne* atteignit l'*Alert* sur son œuvre. Quatre grappins furent lancés dans les enfléchures du brick. Leurs cublots n'étaient pas raidis que Jacques Morgate et ses quarante démons avaient sauté sur le pont anglais. Ce fut court. En trois minutes ce fut nettoyé de l'avant à l'arrière. Les matelots de l'*Alert* avaient cependant opposé une vive résistance. Ils avaient eux le nombre, étant au moins quatre-vingt-dix. Puis, comme il n'y avait pas moyen de se voir, quand ils entendirent les cris des mourants et les coups mats frappés par les Bretons, le capitaine et le second capitaine, se doutant de ce qui arrivait se retranchèrent sur l'arrière et, avec plus de cinquante de leurs marins qu'ils avaient armés de tout ce qui se trouvait sur le pont, ils tinrent tête à Jacques Morgate et à ses lurons.

Un instant ils avaient réussi à gagner du terrain et à faire reculer les Français, dont la plupart avaient émoussé ou brisé leurs aspects sur les têtes des premiers assommés. Profitant de ce mouvement, ils allaient peut-être prendre le dessus, quand Morgate, qui s'était attardé, broyant les os et écrasant les têtes contre les bordages avec sa barre de cabestan, qu'il avait fini par réduire à un tronçon mutilé, surgit à la tête des siens.

—Allons, enfants, allons, mes lascars, souque et cogne ! En avant, Jean-Bart !

Ce disant, il avait empoigné le cadavre disloqué d'un novice par les deux pieds et, faisant un moulinet terrible au-dessus de sa tête, il avait renversé les plus avancés des Anglais, laissant derrière lui une trouée dans laquelle s'engouffrèrent ses matelots.

—Ça y est, tonnerre !... Hardi !... Jean-Bart !... Mords-les, garçons, si tu ne peux plus cogner !....

Et, derechef, l'avantage revient aux Français ; quelques-uns luttent corps à corps, enfonçant leurs dents dans la gorge des Anglais. Les Bretons sont ivres. Ils ne cherchent qu'à tuer. Quand ils n'ont plus d'armes, ma foi, ils se servent de leurs mâchoires.

Les Anglais se sentent perdus. Dans cette nuit qui ne veut pas cesser, à travers ces bourrasques, ce givre qui les glacent, ils essayent de demander grâce.

—Pas de quartier !... hurla Morgate, ils ont voulu couler la *Marie-Yvonne*, ils ont tué le petit Pierre !

Cet ordre était inutile. Les Français avaient continué à frapper, à mordre. A bêtes féroces, bêtes féroces. La mort était aussi bonne pour ceux de l'*Alert* que pour ceux de la *Marie-Yvonne*.

Donc il y eut encore des cris étouffés, de rudes coups suivis de chutes sourdes, des appels désespérés, des râles d'agonie !... puis plus rien. En trois minutes quatre-vingt-dix Anglais avaient été dépêchés.

Morgate poussa un hurra frénétique. Seize voix seulement lui firent écho, vingt-quatre fils de la Bretagne ne devaient plus revoir la lande !

Le lendemain, la vigie de la frégate la *Clorinde* signala un brick désarmé par le travers de tri-bord. Il paraissait abandonné. Avec vingt hommes et le grand canot on m'envoya pour l'amariner. Je fus terrifié en arrivant sur le pont. Cent vingt cadavres affreusement mutilés y gisaient. Nous reconnaissons parmi eux les matelots de la *Marie-Yvonne* que Jacques Morgate n'avait pu faire disparaître à cause de la brume. La scène fut reconstituée, et le soir dix-sept hommes étaient aux fers à bord de la *Clorinde*. La *Marie-Yvonne* confiée à Jean-Pierre cingla vers la côte de France. Jacques Morgate et les matelots qui étaient revenus de l'abordage de l'*Alert* passèrent en conseil de guerre comme inscrits maritimes.

Jacques Morgate ne pourra plus commander ni une goëlette ni un warry. Lui et ses lurons ont été condamnés à faire cinq ans comme simples matelots sur les navires de l'Etat !... Qu'importe ! ils aimeraient mieux en faire dix et avoir "chaviré"

l'équipage de l'*Alert*. C'est du moins ce qu'ils disaient après le prononcé du jugement.

Quand ils ne porteront plus le col bleu, soyez sûrs qu'ils recommenceront.

P. M.

## SANS MÈRE

**L**LE vint toute songeuse appuyer ses petites mains sur le bras de son père ; le jeune homme tressaillit comme quelqu'un qu'on éveille brusquement. Levant les yeux, il vit devant lui sa fille, sa petite Jeanne, qui le fixait de ses grands yeux noirs.

—Eh bien ! mignonne, que veux-tu ?

Elle timidement :

—Je voudrais... je voudrais que tu m'embrasses.

—Oh ! cher ange, fit-il, en pressant son enfant dans ses bras et la couvrant de baisers.

—Encore, encore, dit-elle fermant les yeux, tu dois m'aimer pour deux puisque maman est là-haut. Se dégageant de l'étreinte paternelle, elle vint à la fenêtre ouverte, puis, regardant le ciel :

—Quand reviendra-t-elle de vers le bon Dieu, dis, petit père ? Elle reste bien longtemps vers lui, elle l'aime donc plus que nous ?

Le pauvre homme l'attira à lui de nouveau ; elle sentit une larme brûlante couler sur son front.

—Tu pleures, fit-elle ; n'est-ce pas que c'est bien vilain à elle de nous avoir laissés.

En ce moment, la gouvernante de Jeanne vint la prendre pour la conduire à la promenade.

—Va, chérie, dit le père, si tu es bien sage, maman reviendra.

La petite fille, consolée par ces paroles, tendit sa menotte à celle qui venait la chercher et se laissa emmener.

Marcel, resté seul, se prit à rêver au passé, à son bonheur envolé. — Il y avait de cela cinq ans, il avait épousé une charmante enfant dont le seul défaut était d'être un peu délicate de santé, mais lui, médecin célèbre, pensait qu'à force de soins et de tendresse, il parviendrait à la conserver de longues années auprès de lui. Hélas ! un an après elle mourait, donnant le jour à une petite fille, l'enfant que nous avons entrevue tout à l'heure.

Marcel fut comme fou ; puis, comprenant qu'il devait vivre pour sa Jeanne, il refoula en lui sa douleur, se consacra spécialement aux pauvres, travaillant nuit et jour, afin de tâcher d'oublier.

Depuis quelque temps sa fille l'inquiétait ; elle perdait ses jolies couleurs, prenait des tristesses subites et passait des heures entières les yeux perdus dans le vague.

Il finit par se persuader qu'elle avait envie d'un jouet extraordinaire qu'elle avait dû entrevoir lorsqu'ils allaient se promener tous les deux le long des boulevards.

On était à la veille de Noël. Marcel mit un chapeau et sortit. En rentrant, il croisa dans l'escalier une jeune fille vêtue de noir qui répondit en rougissant à son salut.

C'était une pauvre enfant bien digne d'intérêt.

Marcel la connaissait depuis quelques mois, ayant été appelé par elle pour soigner sa mère que malgré toute sa science, il n'avait pu arracher à la mort.

La pauvre femme mourut laissant, sur terre une orpheline du plus. Mathilde, fut obligée, pour vivre, de donner des leçons de piano.

Lorsque Marcel pénétra dans la chambre de sa fille, celle-ci était couchée.

—Ma chérie, lui dit-il, c'est demain la Noël et petit Jésus vient d'envoyer pour toi tout ce que tu peux désirer.

—Quoi donc ? fit curieusement la mignonne en se soulevant et en battant des mains.

Marcel lui apporta sur son lit des jouets de mille sortes, en un instant les petits draps blancs disparurent sous un amoncellement de joujoux.

Elle regarda d'abord, émerveillée, prit une belle poupée que lui présentait son père, puis, la repoussant, se mit à pleurer.

—Qu'as-tu, mon ange, que veux-tu ? dis-le moi, fit Marcel, voyant le chagrin de son enfant.

Elle lui prit la tête à deux mains, et tout bas, bien bas, à son oreille, murmura ces mots :

—Je veux maman.

—Mon Dieu, mon Dieu ! fit-il en se tordant les mains, mais c'est impossible. Voyons, ma Jeanne, sois raisonnable, demande-moi autre chose que je puisse te donner.

—Alors, si elle ne veut pas venir, j'irai aussi là-haut, dit Jeanne avec calme en laissant retomber sa tête blonde sur l'oreiller.

Marcel sortit pour calmer son émotion, les larmes l'étouffaient. Toute la nuit on l'entendit marcher fiévreusement dans son cabinet. Le lendemain, quand il vint voir sa fille, il la trouva malade et fut effrayé. Une huitaine s'écoula de la sorte, la maladie de Jeanne faisait de rapides progrès.

Un soir, Marcel frappa à une petite porte située au quatrième étage de sa maison. Une personne en deuil vint ouvrir : c'était Mathilde. A la vue du jeune homme, ses joues pâles s'empourprèrent. Marcel, qui la regardait attentivement et comme étonné de la voir si belle, remarqua cette rougeur. Il repoussa la porte, pénétra dans la chambre.

Que se passa-t-il entre eux, quelles paroles furent échangées ? On ne sait, mais quand il descendit il rayonnait. Pendant plusieurs jours un grand va-et-vient sembla régner dans la maison. Puis, un beau matin, Marcel entra dans la chambre de Jeanne, tenant une jeune femme par la main.

—Mignonne, dit-il, le bon Dieu a écouté tes prières, il t'a envoyé ta maman.

Mathilde s'avança, prit la chère petite dans ses bras, lui donnant les noms les plus doux.

—Mon enfant bien-aimée, me voilà, je ne te quitterai plus.

—Je savais bien que tu viendrais, dit Jeanne en lui rendant ses caresses.

Jeanne est aujourd'hui guérie, et Marcel, qui croyait son cœur mort à tout jamais, sent renaître en lui un nouvel amour.

EUGÈNE SEYMUR.



MGR MARTINEZ IZQUIERDO

Mgr Martinez Izquierdo, évêque de Madrid, a été assassiné le 18 avril, sous le portique de la cathédrale, à l'instant où il descendait de voiture pour assister à la bénédiction des rameaux, et il a rendu le dernier soupir quelques heures après. Le nonce du pape lui a apporté la bénédiction du pape, arrivée par télégraphe, et lui a administré les derniers sacrements sur le matelas où il avait été déposé dans la sacristie, la gravité de son état n'ayant pas permis de le transporter au palais épiscopal.

L'assassin, qui portait un costume de prêtre, s'est avancé au milieu du clergé qui attendait l'évêque sous le portique, et lui a tiré trois coups de revolver à bout portant. Il se nomme Galetto, et il était aumônier d'un couvent de religieuses de l'Incarnation. Destitué récemment pour cause de mauvaise conduite, il donnait depuis quelque temps des signes d'aliénation mentale. Le crime paraît devoir être attribué à un acte de démence plutôt qu'à une vengeance personnelle.

La ville de Madrid ne possédait un évêché que depuis un an. Mgr Izquierdo en était donc le premier titulaire. C'était un prélat d'une rare éloquence et d'une austérité tempérée par une extrême bonté.

M. LE COMTE ALBERT DE MUN

Nous publions le portrait du vaillant député du Morbihan (France), exécuté d'après sa dernière photographie.

La personnalité de M. de Mun est universellement connue : elle est de celles qui s'imposent à l'estime, au respect de tous, de même que son incomparable talent d'orateur force l'admiration de ses adversaires.

Ses opinions politiques ne sont pas d'accord avec celles de son siècle, mais il est convaincu, et si les motions qu'il propose sont invariablement rejetées, on l'écoute toujours avec respect et profit.

MM. DUC-QUERCY ET ROCHE

Nous avons déjà annoncé l'arrestation, à De-czeville, de deux journalistes, messieurs Duc-Quercy et Roche, sous l'accusation d'avoir provoqué une cessation concertée du travail, en vue de forcer la hausse des salaires. Aujourd'hui, nous donnons les portraits de ces deux journalistes, qui viennent d'être condamnés à quinze mois de prison.

M. Duc est le secrétaire de la rédaction du journal le *Cri du Peuple*. Quant à M. Roche, il a participé à toutes les grèves qui se sont produites en ces dernières années, et que, depuis sa récente condamnation, on parle de lui pour occuper à la Chambre des députés le fauteuil qu'à laissé vide la démission de M. Rochefort, dont il est un des collaborateurs à *l'Intransigeant*. Et vous verrez que les Parisiens finiront par le nommer !

LA MODE

*Toilette en sicilienne bleue*, tulle perlé transparent, velours et motifs de perles. Toilette composée d'une jupe de sicilienne plissée de gros plis couchés. Les plis du devant et ceux des côtés sont ornés de motifs de perles et nœuds de petit velours. Corsage décolleté avec guimpe et manches de tulle perlé, collet de velours couvert de tulle perlé.

Motifs de perles et perles pour orner les contours du corsage, les manches et le collet.

*Toilette en satin bleu et satin noir* ornée de petits nœuds de satin et de pampilles de jais.

Cette toilette se compose d'une jupe de satin bleu plissée de plis couchés et ornée au milieu du devant de nœuds de satin avec pampilles. Deux longues pointes de satin noir, ornées de nœuds et de pampilles, sont posées sur la jupe des deux côtés du devant. Corsage de satin avec longs pans derrière.



LA MODE.— TOILETTE EN SICILIENNE BLEUE ET TOILETTE EN SATIN

TABLETTES DE LA MÈRE DE FAMILLE

Avec l'été nous reviennent l'obligation et le devoir si doux de songer aux toilettes de nos babies ; je n'ai point à vous parler ici des ressources que vous offrent, en ce genre, les magasins de nouveautés ; mon but est de vous indiquer les vêtements que vous pouvez confectionner vous-mêmes.

Les robes blanches sont toujours préférables : elles se lavent facilement et sont plus seyantes que celles de n'importe quelle couleur.

Le *piqué* a été si porté, il est si lourd, il se drape si mal, qu'il est très heureux qu'on ait songé à le ren placer par un joli tissu à mailles, une sorte de canevas très souple, très soyeux, qu'en terme de métier on appelle *lamine*.

Brodez sur *lamine*, au point de marque, avec du fil rouge, de jolies arabesques, des grecques, un dessin d'ornement quelconque, et vous obtiendrez—sans grands frais—un très coquet ajustement.

\*.\*

Les chapeaux paillassons, qui relèvent si bien le minois effronté des enfants, sont ornés, cette année, de petits flocons de laine disposés en carrés ou en losanges sur tout le chapeau.

C'est une garniture bien facile à exécuter et qui ne demande ni beaucoup de temps, ni beaucoup de pratique.

\*.\*

Après avoir pourvu à la toilette de vos enfants, il faudra songer à la vôtre : je sortirais absolument de mon plan si je venais vous parler des "hautes nouveautés," des "derniers modèles," des "plus récentes créations" je me borne donc à vous dire que la *visite* de soie sera généralement adoptée, qu'on la portera très cintrée et très ajustée ; courte derrière ; plus longue devant, avec pans se terminant en pointe. Les longs vêtements de soie, qu'on mettait encore l'année dernière, peuvent parfaitement être retaillés sur ce nouveau modèle que vous ornerez de dentelles ou de jais, suivant votre goût ou les ressources de votre com mode ; car, ne l'oubliez pas—et j'y insiste encore—ce n'est que des vêtements à faire arranger par votre modiste ou à arranger vous-mêmes dont j'ai le droit de vous entretenir dans ces "tablettes."

\*.\*

Si vos loisirs vous permettent d'entreprendre pour vous un travail de fantaisie, je vous conseille de broder au *point russe*, et encore sur *lamine*, quelques jolis volants crème ou de toute autre nuance.

Ces volants constitueront la plus ravissante garniture pour les toilettes de plage et de sport.

\*.\*

Dès les premiers jours d'été, il faut prendre des précau-

tions contre les "mites." L'emploi de l'acide phénique est le moyen le plus énergique et le plus radical de conservation. Il suffit de placer dans l'armoire ou dans la chambre où sont déposés les lainages, un flacon débouché contenant de l'acide phénique.

Renouvelez, de loin en loin, cet acide, qui se volatilise assez vite ; ne craignez pas d'en répandre sur les tissus : les taches momentanées qu'il produit disparaissent à l'air.

\*.\*

Pour terminer, voici un moyen très simple et très efficace pour nettoyer les lainages :

Enveloppez dans de la toile une forte poignée de bois vert ; laissez bouillir un quart d'heure dans l'eau ; retirez les cendres ; ajoutez de l'eau froide et trempez vos étoffes dans cette lessive. Savonnez-les avec du bon savon ; rincez-les à l'eau tiède, puis à l'eau froide.

LAURENCE DE VILLENEUVE.

DU ROLE DE LA FEMME AU FOYER DOMESTIQUE

DE la femme de ménage dépend la prospérité intérieure, la santé des enfants, le bien-être du mari. Elle s'occupe du beau comme du bon, car l'arrangement de sa demeure est comme une œuvre d'art qu'elle crée et renouvelle chaque jour. La bonne femme de ménage a besoin de toutes les qualités féminines, l'ordre, la finesse, la bonté, la vigilance, la douceur. Elle répare les fortunes ébranlées, elle sait transformer l'aïssance en richesse, le strict nécessaire en aisance. Elle gouverne enfin, elle gouverne pour sauver, et son empire est plus réel que celui des ministres et des rois.

Un roi, si habile qu'il soit, peut-il faire que ce qu'on appelle son royaume demeure à l'abri des intempéries du ciel ? que la pluie, la grêle, la guerre ne viennent pas ravager ses routes et ses moissons ? Un roi a-t-il quelque autorité sur les âmes ? Peut-il commander à ses sujets de parler, de se taire ? Etre et choses, tout lui échappe.

La femme de ménage, au contraire, tient dans sa main, pour ainsi dire, chacun des habitants qui animent et chacun des objets qui composent son empire. Elle exile de sa maison les paroles grossières, les actes violents : elle améliore ses serviteurs comme ses enfants, et nul n'est frappé d'une souffrance, qu'elle ne puisse aller à son aide. Par elle, les meubles sont toujours propres, le linge toujours blanc. Son esprit remplit cette demeure, la façonne à son gré, et rien ne manque à ce gouvernement domestique, pas même le charme idéal.

Détaché d'une lettre de M<sup>me</sup> de Staël, vendue dernièrement à Paris :

Quelle que soit la femme dont il est question, l'homme qui ne cache pas sa bonne fortune est un imprudent ou un homme de peu ; celui qui la laisse deviner est un fat ou un imbécile ; celui qui la raconte est un laquais ; celui qui en multiplie les récits est le plus souvent un impuissant.

NOTES ET IMPRESSIONS

Rien de si inexorable qu'une vieille femme sur l'amour des jeunes.

Il faut écrire le plus possible comme on parle et ne pas trop parler comme on écrit.

Notre époque brille également par l'intelligence des principes et la facilité à les violer.

Rien de ce qui est jamais arrivé aux hommes n'est aussi terrible que ce à quoi ils s'attendaient.

Les femmes semblent être créées pour notre bonheur, en calmant nos inquiétudes par leurs caresses, en adoucissant nos mœurs par la douceur et la pureté des leurs, et en nous aidant à supporter nos malheurs et nos disgrâces. Mais combien en est-il qui remplissent cette vocation ?

RÉCRÉATIONS DE LA FAMILLE

No 131.—CHARADE

Mon Premier est flexible et redoute le fer ;  
Mon Second est terrible et soulève la mer,  
Mon Tout un lieu paisible, un ennemi de l'enfer.

No 132.—ENIGME

Du temps qui vient et qui s'enfuit  
Je coupe l'intervalle immense ;  
Par moi seul, le passé fuit,  
Et par moi l'avenir commence ;  
Malheureux mortel, saisis-moi,  
De tes jours je suis seul à toi ;  
Hier n'est plus rien à mes yeux,  
Et demain ne vaut guère mieux.

No 133.—ANAGRAMME

Parfois quand très grande est la distance, ami lecteurs,  
Oui, de rencontrer l'autre est un grand bonheur.

SOLUTIONS :

No 189.—Le mot est : cou-vent  
No 190.—Le mot est : Eclipse

ONT DEVINE :

Maurice Neveu, Valleyfield ; J. Z. Gauthier, Trois-Rivières ; Delle Herminie, G., Lachine ; Delle Délia Wis-sell, Lachine ; Ovide Leclerc, Québec ; C. F. Poitras ; Arthur E. Lamallice, Montreal ; L. O. B.



RÉBUS

LES

RICHESSSE PLAISSIR

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :  
Il y a cinq canards.

Nous avons visité personnellement le magasin de MM. Franceur et Ste-Marie, pour voir si réellement l'assortiment de chapeaux qu'ils disent avoir en magasin est aussi considérable et les prix aussi excessivement bas qu'ils annoncent. Nous sommes convaincus des avances de ces messieurs, et les recommandons à nos lecteurs.

**Teinture Progrès.** Rien n'égale cette merveilleuse teinture fabriquée en France, elle n'est pas injurieuse pour les habits et donne des couleurs d'une fraîcheur extraordinaire. Essayez et vous serez satisfait. En vente chez tous les pharmaciens et marchands. Dépôt principal : G. Lefrançois, 1610, rue Notre-Dame, Montréal.

Pour détacher vos vêtements n'employez que l'Eau Chartraine qui ne laisse aucune odeur. Elle est préparée en France où elle a obtenue 16 médailles d'or et 18 diplômes. 40 cents la grande bouteille chez les pharmaciens et marchands. Dépôt principal : G. Lefrançois, 1610, rue Notre-Dame, Montréal.

MAGASIN DE L'UNION,

No 19, rue Saint-Laurent, 19

Chapeaux de toutes sortes, depuis 25 cents jusqu'à \$3.00.  
PULL OVER faits sur commandes à 24 heures d'avis.  
CAZENEUVE ARCHAMBAULT, Gérant.

Enseigne du Gros Chapeau Rouge  
C. ROBERT

Chapelier et Manchonnier  
61, RUE SAINT-LAURENT

Le plus haut prix est payé pour les peaux crues. Toutes sortes de chapeaux et fourrures réparés à bas prix.

DR F. X. SEERS, L.D.S.

CHIRUGIEN-DENTISTE

NO 367, RUE CRAIG, MONTREAL

Dents extraites sans douleurs, dents plombées en or, argent, etc. Dentiers fait sur commande à court délai.

A L'ENSEIGNE DE LA BOULE VERTE

DAVID LANTHIER

Marchand de hautes nouveautés,

1489, Rue Notre-Dame Centre  
Près de la rue Bonsecours, Montréal. — Spécialité pour dames : Cachemire noir. Pour messieurs : Tweed et Coating.

FRANCEUR & STE-MARIE

Fabricants et importateurs de

CHAPEAUX ET FOURRURES

601, RUE STE-CATHERINE,

2e porte Est de la rue Amherst, Montréal

J. B. D. FRANCEUR E. A. STE-MARIE

X. BOYER

Marchand de Chaussures

No 1498, rue Notre-Dame, Montréal

Réparations et commandes à bon marché et à court délai

GALLERIE PHOTOGRAPHIQUE

L. A. LOISELLE & CIE.,

ARTISTES PHOTOGRAPHES

Coin des rues Ste-Catherine et Saint-André Montréal

Entrée de la galerie : No 61, rue St-André

DR JOS. G. A. GENDREAU,

CHIRUGIEN-DENTISTE

Le Dr Gendreau, dentiste, autrefois de la rue Sainte-Catherine, désire informer sa clientèle qu'il vient de transporter son bureau au No 134, rue Saint-Laurent (porte voisine de chez M. le Dr Lachapelle).

LES PLUS BEAUX TISSUS FRANCAIS

Noirs pour deuil et de couleurs

— ET —

Les Modes les plus Fashionables

— SONT AU —

SYNDICAT CANADIEN,

DUPUIS, DUPUIS & CIE,

Coin des Rue Sainte-Catherine et Amherst,

A LA BOULE D'OR

28953

"JOHNSTON'S FLUID BEEF."

SOUVENIR

Nos lecteurs savent qu'il n'y a pas de meilleurs souvenirs de famille que le portrait de nos chers défunts. C'est une seconde mémoire du cœur que l'on met sous les yeux de nos parents et amis. Nous leur présentons donc aujourd'hui un artiste de grand talent,

MONSIEUR HENRI LARIN,

NO 18, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL

LESAGE & AMIOT,

Ingénieurs Civils et Sanitaires,

ARCHITECTES, MESUREURS, EVALUATEURS, SOLLICITEURS DE PATENTES

ET AGENTS D'IMMEUBLES,

No. 62, Rue Saint-Jacques,

MONTREAL.

RIVET & PICOTTE

Fabricants et importateurs de

CHAPEAUX ET FOURRURES

88—RUE SAINT-LAURENT—88

MONTREAL

CLODOMIR RIVET PIERRE PICOTTE

VICTOR ROY

ARCHITECTE

No 26, rue Saint-Jacques, Montréal

**LE VOLEUR,** journal artistique, littéraire et d'actualité, 50e année d'existence. Ce journal, essentiellement destiné à la famille, reproduit les meilleurs romans français parmi ceux qui peuvent être lus par tous, des articles d'actualités sur les hommes marquants contemporains, et sur les événements du jour une chronique spirituelle sur les faits de la semaine, et enfin un article de mode pour les mères de famille. Le *Voleur* paraît toutes les semaines, à Paris, 18, rue de l'Ancienne-Comédie.

LE MONDE ILLUSTRÉ,

28 ET 30, RUE SAINT-GABRIEL

ABONNEMENTS :

Un an..... \$3.00  
Six mois..... 1.50  
Quatre mois..... 1.00

PAYABLE D'AVANCE

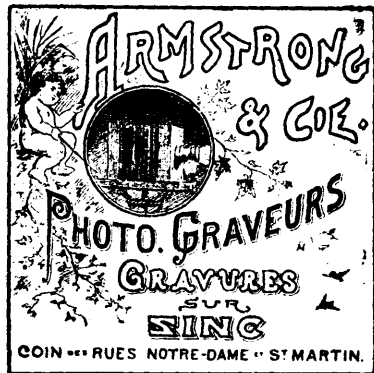
ANNONCES

PAR LIGNE NONPAREIL :

Première insertion..... 10 cents  
Insertions subséquentes..... 5 "  
A longs termes..... Conditions spéciales.

Un numéro spécimen envoyé gratis sur demande

THIS PAPER may be found on file at Geo. P. Rowell & Co's Newspaper Advertising Bureau (10 Spruce St.), where advertising contracts may be made for it IN NEW YORK.



TAPISSERIE

UNE SPÉCIALITÉ

Votre choix dans plus de

1500

PATRONS NOUVEAUX

AUSSI

BORDURES ET DADOS ASSORTIS

TOUJOURS CHEZ

J. G. GRATTON

Coins des rues Wolfe et Ste-Catherine

FRANK LESLIE'S ILLUSTRATED, journal illustré, publié à New-York, contient 8 pages de texte et 8 pages de gravures. Prix d'abonnement : un an, \$4 ; six mois, \$2. S'adresser aux Nos. 53 et 55, Park Place, New-York Etats-Unis.



Si vous avez besoin de Pipes ou Cannes ALLEZ CHEZ

A. NATHAN

71, rue St-Laurent et 1916 Notre-Dame

150 grosses de Pipes en Bruyères, avec ambre, depuis 10 cents ; 10,000 cannes, depuis 5 cents. Aus-i un assortiment complet d'objets de tabaciste. En gros et en détail. Venez immédiatement profiter du bon marché.

J. M. FORTIER

—DE LA—

Fabrique de Cigares

"CREME DE LA CREME"

Choisit les plus fins tabacs de la Havane, de sa dernière importation, pour fabriquer le

CANVAS BACK

"PETIT BOUQUET,"

LE CIGARE DU JOUR

NOISY BOYS

Est un Cigare de 10 cts vendu pour 5 Cents

A vendre chez tous les marchands de première classe. Essayez-le

Nouvel établissement Canadien-Français

DUPUY & CIE,

Marchands de Graines de Légumes, de Fleurs et de Grains de Semence, Instruments Agricoles de toutes sortes, Arbres Fruitiers et Arbres D'ornement, Arbustes, Fraisiers et Vignes acimatés, engrais, etc. etc. En gros et en détail. Commandes par la poste promptement exécutées.

36, Place Jacques-Cartier, Montréal

Il est strictement défendu de lire ceci.

—Moyen efficace de faire fortune.—  
La santé vaut mieux que les plus grandes richesses.

**Certificat au public.**—D'après l'expérience directe que nous avons déjà des eaux minérales de Saint-Léon, ces eaux sont d'une utilité incontestable pour les maladies suivantes : Dyspepsie, Constipation, Rhumatisme, Paralyse, maladie du Foie et des Rognons. Elles sont aussi un remède infailible pour détourner la Diphtérie, les Fièvres Typhoïdes et la Picote.

S. LACHAPELLE, M. D.  
Rédacteur en chef du Journal d'Hygiène  
Et membre du bureau de la Province.

E. MASSICOTTE & FRERE,  
Seuls agents pour Montréal.  
217, rue St-Elizabeth.

(Téléphone No. 810 A.)

LE MONDE ILLUSTRÉ est publié par Berthiaume & Sabourin, éditeurs-proprietaires. Bureau : rue Saint-Gabriel, No 30 Montréal

## FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Montréal, 29 mai 1886

LES  
DEUX SŒURS

PREMIÈRE PARTIE—(Suite)

QUAND le cocher se pencha sur son siège et lui demanda où il fallait la conduire elle lui répondit :

—Chez un notaire.

Quand elle fut dans le cabinet de l'officier ministériel, seule avec lui, elle lui fit connaître par un récit clair et bref pourquoi elle était venue le trouver.

Le notaire l'avait écoutée très attentivement.

—Si la femme que vous cherchez, lui dit-il, a intérêt à se tenir cachée, il vous sera difficile, pour ne pas dire impossible, de la retrouver.

—Je ne reculerai devant aucune difficulté, monsieur, devant aucune peine.

—Cette jeune femme est-elle née à Paris ?

—Oui, monsieur, à Vaugirard, mais toute petite, elle a été emmenée en Hollande par sa mère, et c'est à Amsterdam qu'elle a été élevée.

—Voilà un renseignement.

On pourrait commencer les recherches de ce côté, car il est supposable qu'en quittant Levallois sans ressource aucune, elle ait songé à se réfugier en Hollande.

—C'est vrai, fit Manette.

—Mais il serait utile de savoir le nom des personnes qu'elle a pu connaître autrefois.

—Un riche négociant d'Amsterdam, mort aujourd'hui, mais qui avait trois enfants, a été son protecteur dans son enfance.

—Vous savez le nom de ce négociant ?

—Maximer.

—C'est parfait. Maximer est un nom très connu et très estimé en Hollande. On pourra écrire au consulat de France à Amsterdam.

—Oui, monsieur. Mais si madame Vermont n'est pas dans cette ville, si on ne peut rien nous apprendre ?

—C'est ailleurs qu'il faudra la chercher. Où ? Vous ne le savez pas, moi non plus.

—Alors, monsieur, que devrai-je faire ?

—Chercher.

—Le monde est grand.

—Soit, mais on peut y trouver une femme et un enfant qui ne se cachent pas.

—S'il y a un moyen, monsieur, indiquez-le moi.

—Hum ! fit le notaire en se grattant l'oreille, il faut dépenser beaucoup d'argent.

—J'en penserai.

Le notaire la regarda avec un sourire qui contenait une forte dose d'ironie.

—En général, reprit-il, quand on veut retrouver quelqu'un, on se sert de la grande publicité des journaux ; on rédige une note qu'on leur remet et dont on paye l'insertion.

—En bien, monsieur.

—Les journaux font payer fort cher la publication de ces sortes de notes ou avis.

—Qu'importe !

—Vous n'êtes peut-être pas très au courant de certains usages pratiqués en France...

—Vous pouvez dire, monsieur, que j'y suis absolument étrangère.

—Pour que moi ou une autre personne s'occupe de l'affaire qui vous intéresse, il faudrait préalablement fournir une provision.

—Qu'est-ce que vous appelez une provision, monsieur ?

Le sourire reparut sur les lèvres du notaire.

—Ce serait de déposer, pour les premiers frais indispensables, une somme de quatre à cinq mille francs, par exemple.

—Cette somme déposée, vous plairait-il, monsieur, de diriger les recherches ?

—Assurément ; c'est d'ailleurs un des devoirs de notre profession.

Manette tira de sa poche une énorme liasse de billets de mille francs de la Banque de France, et en compta cinq sur le bureau du notaire.

Celui-ci écarquilla les yeux, et changeant subite-

ment jusqu'à la porte de l'étude.

Même chez les notaires, l'argent impose considération.

XVII

En sortant de l'étude du notaire, Manette rentra à son hôtel et s'enferma dans sa chambre. Sûre que nul ne pouvait la déranger ni la voir, elle ouvrit la cassette aux pierres précieuses. Elle avait eu la précaution de les mettre dans de la laine du Thibet afin qu'elles n'éveillassent point l'attention des gens trop curieux en roulant et en s'entrechoquant dans la boîte.

En quittant Djenapour, Manette avait, dans une poche du portefeuille, en dehors des lettres de la Compagnie des Indes, pour cinquante mille francs de bank-notes anglaises. Le docteur Grandier avait jugé que cette somme était nécessaire pour les frais du voyage et pour parer immédiatement à toutes les éventualités.

Sur la demande de Manette, et pour lui être agréable, le maître de l'hôtel avait opéré l'échange du papier anglais contre du papier également bon, mais facile à employer, de la Banque de France. Après ce petit service rendu à Manette, le maître de l'hôtel eut de sa cliente une haute opinion et fut convaincu qu'il avait l'honneur de loger dans sa maison la femme d'un rajah ou d'un nabab. Aussi, tout le personnel de l'hôtel était-il aux ordres de Manette.

Comme on le voit, la fille de Biron, le pauvre bûcheron des Ardennes, avait suffisamment d'argent de poche pour pourvoir aux exigences du moment. Mais elle voulait savoir si, le moment voulu, elle pourrait vendre les pierres précieuses et qu'elle perde elle-même à supporter sur leur estimation faite par elle-même. Voilà pourquoi elle vint à l'ouvrir la cassette.

Elle y prit au hasard quatre diamants, en garda un dans sa main, le plus petit, et glissa les trois autres dans sa poche. Ensuite elle referma la cassette.

Elle se promena dans sa chambre pendant quelques minutes, puis elle sonna. Le maître de l'hôtel accourut lui-même à son appel.

—Monsieur, lui dit-elle en lui montrant la pierre qu'elle avait dans la main, voici un petit brillant que je voudrais vendre.

—Oh ! le magnifique diamant ! exclama le brave homme émerveillé.

—Est-ce que vous pensez qu'il a quelque valeur ? fit-elle en affectant beaucoup d'indifférence.

—Je crois bien, ce diamant vaut au moins... non je ne puis dire son prix, je ne m'y connais pas ; mais comme c'est joli ! Et vous voulez le vendre ?

—Oui. A mon âge on n'a plus besoin de bijoux. Il doit y avoir à Paris des marchands de diamants ?

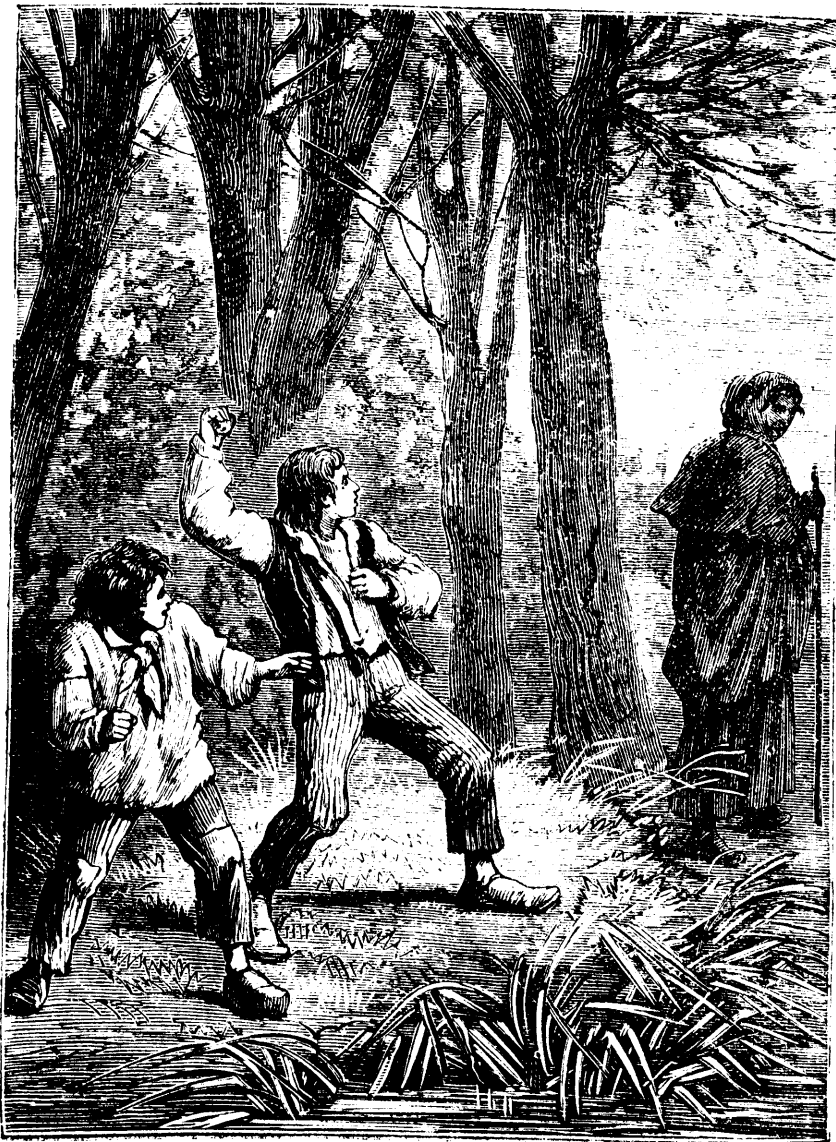
—Certainement.

—Vous m'obligeriez en m'en indiquant un.

—Dame ! je ne vends ni achète de diamants, moi, je ne connais aucun de ces fournisseurs-là. Mais je vais consulter l'annuaire Didot.

Il sortit et revint au bout d'un instant, apportant à Manette, sur un morceau de papier, l'adresse d'un marchand de diamants et de pierres fines, rue du Helder. Elle le remercia et un quart d'heure plus tard elle était en présence du marchand de diamants.

—Je voudrais vendre ces quatre pierres, lui dit-elle en les plaçant devant lui.



Les enfants se sauvaient d'elle épouvantés, on lui jetait des pierres.—(Voir page 23, col. 3).

ment d'attitude, devint d'une politesse extrême.

—Quand commencerez-vous ? demanda Manette.

—Dès demain, madame, et soyez assurée...

—Ah ! réussissez, monsieur, s'écria-t-elle d'une voix vibrante, et ne craignez pas, pour arriver à un heureux résultat, de dépenser beaucoup d'argent ! Elle se leva pour se retirer.

—Attendez, madame, dit le notaire, de son air le plus gracieux, je vais vous donner un reçu.

Il le fit, et, le remettant à Manette :

—J'ai besoin de connaître votre adresse, dit-il. Manette la lui donna. Puis elle ajouta :

—Je ne resterai là que pendant un mois, probablement ; mais n'importe où j'irai, je vous le ferai savoir. Du reste, je viendrai vous voir souvent avant de quitter Paris.

Le notaire la reconduisit avec force salutations

Malgré lui, le marchand laissa voir son admiration.

— Comment possédez-vous ces pierres ? demanda-t-il ; est-ce que vous les avez achetées ?

— Non, elles m'ont été données.

— Ah ! fit le marchand en la regardant en dessous ; en avez-vous encore d'autres ?

— Pas pour le moment ; mais de l'Inde, d'où j'arrive, j'en recevrai prochainement.

— Combien voulez-vous vendre celles-ci ?

— Vous savez ce qu'elles valent, puisque vous en êtes marchand ; fixez le prix vous-même ; s'il me convient ce sera marché fait, autrement je m'adresserai à un de vos confrères.

Le marchand la regarda fixement.

— Madame, dit-il, vous connaissez la valeur de ces diamants.

— Oui, répondit-elle.

Il prit sa loupe et examina attentivement les diamants l'un après l'autre.

— Celui-ci, dit-il, vaut vingt deux mille francs, celui-là quatorze mille, le troisième douze mille, et le dernier six mille.

— Je les ai estimés les quatre ensemble cinquante mille francs, répondit Manette, quatre mille francs moins que vous. Vous êtes un honnête homme, monsieur. Je vous promets de revenir vous voir lorsque j'aurai reçu les pierres fines que j'attends.

Le marchand lui compta cinquante-huit mille francs et ils se séparèrent, elle, contente de savoir qu'elle pourrait se défaire facilement de ses pierres précieuses, lui, enchanté d'avoir fait une bonne affaire.

Manette ne connaissait pas Paris, dont même au Bengale elle avait entendu parler comme de la ville de toutes les merveilles ; mais elle était trop tourmentée pour être curieuse. Elle ne songea même pas à visiter ses monuments, son bois de Boulogne et ses autres magnifiques promenades.

Après avoir attendu trois jours, elle retourna chez le notaire.

— Je n'ai pas perdu de temps, lui dit-il ; j'ai écrit à Amsterdam et à la Haye, j'attends les réponses. Voyez, continua-t-il en lui montrant une montagne de journaux qui couvraient une table, la note invitant madame Vermont, née Virginie Grandier à se présenter à mon étude, soit en personne, soit par mandataire, pour une communication de la plus haute importance, se trouve insérée dans toutes ces feuilles dont beaucoup sont lues dans tous les pays du monde. Nous allons attendre quinze jours : si madame Vermont garde le silence, nous recommencerons.

— Ainsi, monsieur, vous espérez ?

— Certainement ; sans espoir, l'existence ne serait pas possible.

— Pour arriver à un résultat prompt et heureux, ne négligez rien, monsieur. Comme je vous l'ai dit déjà, la question d'argent ne doit pas vous préoccuper.

— J'emploierai toute mon activité, tout mon zèle.

— Vous avez dès aujourd'hui ma reconnaissance et toute ma confiance.

Le notaire s'inclina.

— Maintenant monsieur, reprit Manette, je voudrais vous demander un nouveau conseil.

— Je suis entièrement à votre service.

— Bien que je sois née en France, je suis tout à fait étrangère à ses usages, ainsi que vous l'avez remarqué l'autre jour, et j'ignore comment on y gouverne ses intérêts ; j'ai donc absolument besoin d'un conseiller, qui soit en même temps un peu mon ami.

— Si vous m'en jugez digne, madame, s'empressa de répondre le notaire, je serai l'un et l'autre.

— Veuillez donc m'écouter, monsieur. J'ai à toucher à la caisse de M. de Rothschild la somme d'un million et demi que représentent actuellement des lettres de change.

Le notaire eut un haut-le-corps et répéta abasourdi :

— Un million et demi !

— Que dois-je faire de cette somme ? demanda Manette.

— Oh ! l'emploi en est des plus faciles : vous donnerez l'ordre à un agent de change de vous acheter, au comptant, pour un million de rentes sur l'Etat et cinq cent mille francs d'obligation de

chemins de fer. Prêter à l'Etat et à nos grandes compagnies industrielles est un placement qui ne court aucun risque. Votre argent sera représenté par des titres qui vous donneront une moyenne d'intérêt de près de six pour cent.

— Voilà qui est admirable, monsieur, et je m'applaudis de vous avoir consulté ; je crois que je m'initierai assez vite aux choses de finance. Mais quand j'aurai ces titres, qu'en ferai-je ? car je ne voudrais pas les garder chez moi, en admettant même qu'il n'y ait pas de voleurs en France.

— Eh bien ! répondit le notaire en soulevant, vous mettez vos titres en dépôt à la Banque de France. La Banque vous ouvrira un compte, elle opérera le recouvrement des intérêts des titres, et vous n'aurez qu'à prendre de l'argent sur votre crédit lorsque vous en aurez besoin.

— Je crois comprendre... Si j'osais encore vous demander un service...

— Lequel ?

— Ce serait de m'aider à faire tout ce que vous venez de m'indiquer.

— Ne suis-je pas tout à votre disposition ?

— Merci, monsieur, dit Manette d'un ton pénétré, je suis heureuse de m'être adressée à vous.

Le jour même, l'argent fut touché chez Rothschild, déposé provisoirement chez le notaire, et un agent de change fut chargé d'acheter les rentes et les obligations. En huit jours, tout fut acheté, payé, et les titres déposés à la Banque au nom de Marie Anne Biron. Celle-ci avait raconté au notaire, qui nous devons le dire, méritait sa confiance, une partie de son histoire et de celle du docteur Grandier ; mais elle n'avait point cru devoir lui parler des diamants de la cassette.

Cependant les réponses de Hollande, impatientement attendues arrivèrent. Elles furent pour Manette une nouvelle déception, mademoiselle Virginie Grandier ou de Loubel n'avait pas reparu à Amsterdam depuis qu'elle avait quitté la Hollande avec sa mère, et malgré les informations qui avaient été prises partout, on regrettait de ne pouvoir fournir aucun renseignement. D'un autre côté, l'avis inséré dans les journaux ne donnait pas un meilleur résultat. Une seconde insertion eut lieu sans plus de succès.

Manette était désespérée.

Un soir, elle alla trouver le notaire.

— Monsieur, lui dit-elle, demain je quitterai Paris où je suis depuis six semaines ; j'éprouve le besoin de revoir les montagnes des Ardennes où je suis née ; il faut que je m'agenouille et prie sur une tombe, peut-être sur deux, si mon père est couché dans le cimetière à côté de ma mère. Je ne sais pas encore où je me fixerai ; mais aussitôt que j'aurai décidé quelque chose, je vous écrirai. Vous m'écrirez aussi, monsieur, dès que vous aurez un indice quelconque, le moindre renseignement. Et puis, bien que je ne sois pas faite au bruit, au mouvement des grandes villes, je viendrai à Paris quelquefois ; j'irai aussi ailleurs. Je chercherai de mon côté, monsieur, car il faut que nous les retrouvions, les pauvres malheureux, il le faut.

Elle quitta le notaire en lui laissant une seconde somme de dix mille francs.

Le lendemain, ayant abandonné son costume hindou pour prendre un vêtement français de femme du peuple, ce qui avait beaucoup étonné le propriétaire de l'hôtel, elle se mit en route pour les Ardennes.

Elle arriva au chef-lieu de canton, où elle laissa provisoirement ses malles, et, la cassette sous son bras, un petit sac de voyage à la main, elle prit à pied le chemin de Marangue. Mais ne voulant pas se faire voir dans le village, elle tourna autour des maisons et gagna le cimetière, où elle entra. Elle avait une excellente mémoire, car elle retrouva immédiatement l'endroit où sa mère avait été enterrée. Sur ce carré de terre depuis longtemps délaissée, poussaient toutes sortes de grandes herbes, des ronces et des orties. Manette se mit à genoux et pria avec un pieux recueillement.

Ensuite elle sortit du cimetière et se dirigea vers les huttes. La nuit commençait à venir. Elle arrivait au-dessus de la montée, lorsqu'elle rencontra un homme portant sur son épaule une congée. L'homme la salua. Il allait continuer son chemin sans s'arrêter.

— Êtes-vous des Huttes ou de Marangue ? lui demanda-t-elle.

— Je suis de Marangue, répondit-il.

— Comment vous appelez-vous ?

— Antoine Vernier.

— Vernier, j'ai probablement connu votre père. Est-il toujours de ce monde ?

— Il est mort.

— Il se nommait Joseph Vernier ?

— C'est son nom, en effet ; vous avez connu mon père.

— J'ai peut-être aussi connu votre mère. Quel était son nom de jeune fille ?

— Alice Marais.

— Jeune homme, reprit Manette, quand j'étais petite, votre mère était mon amie. Existe-t-elle encore ?

— Morte aussi !

Manette poussa un soupir.

— Que de tombes se sont ouvertes autour de moi ! murmura-t-elle.

— Mais qui donc êtes-vous ? lui demanda le paysan.

— Qui je suis ? Une pauvre vieille femme. Au hameau des Huttes, où je suis née, personne ne me connaît plus, car quand je suis partie, les enfants qui sont aujourd'hui des hommes n'existaient pas, et les vieillards m'ont oubliée... En ce temps-là, jeune homme, on me donnait plusieurs noms : on m'appelait la chenille, l'araignée, le monstre... Mon véritable nom, celui qu'on ne me donnait guère, est Manette Biron.

— Manette Biron ! s'écria le bûcheron avec surprise ; quoi ! c'est vous qui êtes Manette Biron ?

— Avez-vous donc entendu parler de moi ?

— Par ma mère, bien souvent. Elle me racontait, ce que tout le monde a cru, que vous aviez été mangée par les loups dans la forêt.

— Ah ! on a cru cela ! fit Manette ; eh bien, mon garçon, on s'est trompé. Après plus de trente ans je reviens aux Huttes. Hélas ! j'ose à peine vous interroger, car je tremble d'apprendre... Antoine Vernier, vais-je revoir mon père ?

— Le vieux bûcheron dort depuis dix ans dans le cimetière de Marangue.

Les yeux de Manette se voilèrent de larmes.

— Et sa femme ? demanda-t-elle.

— Je ne saurais vous dire ce qu'elle est devenue, car peu de temps après la mort de Biron, elle a quitté le pays. C'était une méchante femme, on ne l'aimait pas aux Huttes, et c'est bien elle qui a causé la mort du vieux. Dieu ! l'a-t-elle fait souffrir, le pauvre homme !

Manette baissa la tête et resta un moment silencieuse.

Aux soulèvements de sa poitrine, le bûcheron aurait pu voir son émotion.

— Ainsi, reprit-elle d'une voix oppressée, je vais arriver aux Huttes et m'y trouver sans asile ?

— La maison de Biron, appuyée au rocher, a été solidement bâtie ; elle est encore debout.

— N'a-t-elle pas été vendue ?

— La veuve voulait la faire vendre et aussi les meubles ; mais des gens s'y sont opposés ; je crois bien que le maire de Marangue et le juge de paix du canton se sont mêlés de l'affaire. Ils disaient que la veuve Biron n'était pas héritière de son mari, qu'elle n'avait droit à rien, attendu que la mort de Manette Biron n'était nullement prouvée.

— Et les Huttes furent débarrassées de la méchante femme, qui s'en alla en emportant seulement son linge et ses habits. Le jour même, le maire vint fermer la porte du logis et emporta la clef. Mais la porte était déjà vieille, elle a achevé de se pourrir, la serrure tomba et vous n'aurez pas besoin de la clef pour entrer chez vous.

— Enfin, dit Manette très émue, je retrouve donc quelque chose. Je vais pouvoir me reposer et dormir dans ma chère et pauvre cabane où je suis née !

— Voilà la nuit, reprit le bûcheron, je vous quitte, car j'ai hâte de me retrouver auprès de Gervaise et de ma petite Suzanne.

— Vous êtes marié et vous avez un enfant ?...

— Oui, une petite fille qui approche de sept ans, et Gervaise va bientôt me donner un deuxième enfant.

— Je souhaite joie et prospérité à la famille d'Antoine Vernier, dit Manette. Bonsoir, mon garçon, je me souviendrai de vous.

Manette Biron était revenue aux Huttes et avait repris possession de la cabane de son père.

Comme nous l'avons dit, les gens du hameau et ceux du village avaient supposé, ce qui paraissait vraisemblable, qu'elle s'était réfugiée dans les sombres profondeurs de la forêt et qu'elle était devenue la proie d'une famille de loups. Alors un revirement s'était fait en sa faveur; on plaignit Manette et on cria contre la marâtre, dont les mauvais traitements avaient causé sa triste fin. On prit la femme de Biron en haine et elle devint la bête noire du pays.

Comme bien on pense, depuis tant de temps écoulé, on ne se souvenait plus de Manette; aussi, quand on apprit qu'elle était revenue aux Huttes, l'étonnement fut grand. On se livra sur son compte à une foule de commentaires. Qu'avait-elle fait depuis trente ans? Où était-elle allée? Avait-elle amassé de quoi vivre en courant à travers le monde? Manette laissait dire.

A ceux qui l'interrogèrent, elle répondit:

—Ma belle mère ne m'aimait pas, elle me battait toujours; je me suis sauvée et suis allée bien loin, dans une autre partie du monde.

On aurait voulu savoir autre chose et surtout quels étaient ses moyens d'existence.

Mais, sur ce point, elle resta absolument muette. Toutefois, quand on comprit que son intention était de rester aux Huttes, dans la cabane de son père, on fut convaincu que Manette revenait au Hameau aussi pauvre, ou à peu près, que le jour où elle l'avait quitté.

Du reste, naturellement peu communicative, Manette s'isola presque complètement. Ce n'est pas qu'elle eût gardé rancune à ceux qui avaient été sans pitié pour elle dans son enfance; mais il entraînait dans ses vues de s'entourer d'un mystère impénétrable.

Il n'en fallait pas davantage pour qu'on lui trouvât des allures bizarres, quelque chose de surnaturel. Son regard vif, perçant et plein d'éclat, effrayait les enfants, et les femmes se disaient entre elles qu'elle n'avait ni les yeux, ni la figure, ni la tête d'une chrétienne.

—Les fioles, les bouteilles, les flacons et les bocaux que les curieux ne tardèrent pas à voir étalés sur des planchettes, donnèrent aussi beaucoup à penser. On commença à croire que Manette s'occupait de choses ténébreuses...

Ce fut bien pire lorsque Manette, au moyen de certaines plantes et de quelques gouttes de liquide contenu dans ses fioles eut guéri tantôt une plaie, une entorse, un panaris, tantôt une jaunisse, une maladie de la peau ou du cuir chevelu et coupé certaines fièvres.

On prétendit qu'elle possédait un pouvoir occulte, qu'elle avait évidemment des conférences avec le diable, et qu'il fallait redouter ses maléfices.

Beaucoup de gens lui donnèrent le nom de sorcière. Les moins ignorants n'allèrent pas jusque-là, mais comme elle avait réellement le pouvoir ou la science de guérir, ils l'appelèrent la rebouteuse.

Dès le lendemain de son retour aux Huttes, Manette avait fait venir un maçon et un menuisier, afin de s'entendre avec eux pour restaurer sa cabane.

—Voyez ce qu'il y a à faire, leur dit-elle; mais que cela ne coûte pas trop cher, car je suis une pauvre femme et j'aurai vu bientôt la fin de mes petites économies. Par exemple, continua-t-elle, je veux une porte solide, avec une serrure et un verrou, et à ma fenêtre des barreaux de fer.

Les deux entrepreneurs se mirent à rire.

—Est-ce que vous avez peur des amoureux? dirent-ils d'un ton goguenard.

—Bien sûr que non, répondit-elle; mais voyez vous, je suis très peureuse; je ne pourrais pas dormir la nuit si je ne savais pas ma maison bien close.

Il fut entendu que la porte serait solidement fabriquée, qu'elle aurait une serrure, un verrou, et qu'on mettrait des barreaux à la fenêtre. Ensuite le prix fut débattu et convenu.

—Ce n'est pas tout, reprit Manette, en montrant au maçon une large crevasse dans le rocher, cette seule chambre ne me paraît pas suffisante, je voudrais une autre petite pièce. Ne peut-on pas la faire ici en passant à travers cette fente pour creuser le rocher?

—Si vraiment, répondit le maçon, en touchant

la pierre, avec des marteaux bien trempés et de bons bras, on creusera la roche.

—Quand commencerez-vous?

—Demain.

Quinze jours après, les travaux étaient terminés. La grotte devenait la cachette du coffret aux pierres précieuses.

Manette avait écrit au notaire, qui continuait à faire de vaines tentatives pour retrouver madame Vermont. Elle fit aussi plusieurs fois le voyage de Paris, et toujours elle revenait désespérée.

Avec la vie qu'elle s'était faite et à laquelle elle s'était pour ainsi dire condamnée, Manette se trouva fort embarrassée de l'argent qu'elle avait chez elle et de celui qui allait faire la boule de neige à la Banque de France.

Elle voulait qu'on la crût pauvre et tenait à vivre pauvrement. Mais chaque jour, elle voyait autour d'elle à Marangue, aux Huttes et ailleurs, des misères navrantes. Alors, songeant à la fille du docteur Grandier, qui était sans doute aussi misérable que ceux qui souffraient sous ses yeux, elle sentait son cœur généreux se briser. Elle aurait voulu secourir toutes les infortunes; elle n'osait pas le faire, dans la crainte de révéler ce qu'elle tenait absolument à cacher.

Pourtant, elle allait souvent à la ville voisine, et sans se faire connaître, par l'intermédiaire tantôt d'un prêtre recommandable ou d'une religieuse, tantôt du maire ou de toute autre notabilité, elle faisait parvenir des secours anonymes aux malheureux qu'elle désirait soulager. Mais en agissant ainsi, elle était gênée et ne faisait pas tout le bien qu'elle souhaitait.

Dans ses conversations avec le notaire de Paris, elle avait compris, avec sa lucidité d'esprit habituelle, comment le capital doit être employé dans notre société moderne. Elle savait donc que le capital est la force et la vie du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, des beaux arts, et saisait fort bien que posséder un capital inactif, était rendre neutre une partie de l'élément principal de la fortune publique, c'est-à-dire du bien-être de tous.

Elle comprenait fort bien aussi que le capital habilement mis en œuvre, servait non-seulement les intérêts collectifs, mais devait forcément s'accroître et se doubler dans un temps déterminé.

Donc, pour faire du bien comme elle l'entendait et employer le capital inactif qu'elle avait entre les mains, Manette réfléchit pendant six mois au parti qu'elle devait prendre.

Enfin elle décida qu'elle devait avoir un mandataire, un associé, un bras droit, un autre elle-même agissant sous l'inspiration de sa volonté.

Or, où trouver ce mandataire?

Manette se mit à chercher autour d'elle. Elle pensa d'abord à Antoine Vernier, auquel, sans se rendre exactement compte de ses impressions, elle s'intéressait vivement. Mais Antoine Vernier était bûcheron, il ne réunissait pas toutes les qualités que Manette voulait à l'homme qui devait servir ses projets.

—Je trouverai plus tard le moyen d'employer Antoine Vernier, se dit-elle.

Elle chercha de nouveau. Son choix définitif tomba sur Thomas, un pauvre journalier. Les renseignements qu'elle prit adroitement sur lui furent excellents. Il était honnête et d'une probité rare. Il avait une femme et huit enfants qu'il adorait. Il était suffisamment intelligent, sobre, et connaissait parfaitement la culture. Pour parvenir à donner à ses enfants assez de pain pour les empêcher de mourir de faim, il travaillait jour et nuit et se privait de tout, même de repos. Une bonne partie de l'année, il était employé dans une ferme au travail des champs. Manette apprit en même temps que la ferme était à vendre.

Un matin, elle s'en alla se promener sur les terres des Ambrettes.

Elle rencontra des hommes qui fauchaient un pré et demanda où elle pourrait trouver Thomas. L'un des faucheurs lui répondit:

—Voyez là-bas, au penchant de la colline, cet homme courbé sur une charrue, c'est Thomas.

Manette marcha vers la colline et arriva près du labourer. Celui-ci suspendit un instant son travail.

—Bonjour, Thomas, dit Manette; me connais-tu?

Elle commençait à tutoyer tout le monde.

—Vous êtes Manette Biron, la bonne rebouteuse, répondit-il.

Manette fut contente de la réponse.

—Alors, reprit-elle, tu sais que je demeure aux Huttes.

—Certainement.

—Saurais-tu trouver ma cabane?

—J'y suis entré plus d'une fois pour dire bonjour à votre père, et quand le pauvre vieux est mort, je suis un de ceux qui l'ont porté pour le descendre à côté de sa première femme, qui était une des meilleures créatures du bon Dieu.

Avec ces paroles si simples et si naturelles, qui étaient allées jusqu'au cœur de Manette, il avait conquis son amitié du premier coup.

—Eh bien! Thomas, reprit-elle avec émotion, c'est demain dimanche, tu te reposeras et tu viendras me voir dans ma cabane. Je veux causer avec toi.

—Puisque cela paraît vous être agréable, Manette, demain j'irai aux Huttes.

—Je t'attendrai, mon garçon. Mais je te recommande de ne dire à personne, pas même à ta femme, que Manette Biron a quelque chose à te confier.

Pendant tout le reste du jour et encore le lendemain matin, en se préparant à partir pour les Huttes, Thomas ne cessa pas de répéter:

—C'est bien drôle; que peut donc avoir à me dire Manette Biron?

Sa femme lui demanda où il allait.

—Je vais voir un de mes camarades à Marangue, répondit-il.

À midi, il entra dans la cabane de Manette; quand il en sortit, il était cinq heures. Son émotion devait être grande, car en descendant le chemin des Huttes, il chancelait comme un homme ivre; de plus, on aurait pu voir à ses yeux rougis qu'il avait pleuré.

Nous croyons inutile de rapporter la longue conversation qu'il venait d'avoir avec Manette. Le lecteur devinera aisément que celle-ci l'avait initié à ses projets, lui avait dit ce qu'elle attendait de lui, et qu'un traité mystérieux avait été conclu.

Le surlendemain, Manette, ayant pris dans la cassette une douzaine de pierres précieuses, se mettait en route pour Paris.

Trois semaines plus tard, les gens du pays apprirent avec une stupéfaction facile à comprendre que Thomas, le plus pauvre homme de la contrée, venait de se rendre acquéreur de la riche ferme des Ambrettes, qu'il avait payée, argent comptant, trois cent vingt mille francs.

—Comment le pauvre manœuvre est-il devenu si riche tout à coup?

Voilà ce que tout le monde se demandait. On se perdit dans le dédale des conjectures.

Il y eut des curieux et même des gens haut placés, des fonctionnaires, qui voulurent aller au fond des choses; mais il y eut en même temps un honorable notaire de Paris qui déclara que Thomas avait été enrichi par la volonté d'un de ses clients, qui tenait à rester inconnu.

Pendant ce temps, Thomas prenait tranquillement possession des Ambrettes, et de simple journalier, devenait propriétaire et maître.

Bientôt, sa conduite, unanimement admirée, imposa silence à la malveillance, aux jaloux, aux envieux. En effet, Thomas ne paraissait être devenu riche que pour répandre ses bienfaits dans la contrée. Il ne se lassait pas de faire le bien, et sa bourse, toujours ouverte aux véritables malheureux, semblait inépuisable.

Il y eut des gens qui, calculant ce qu'il donnait chaque année pour secourir les malades, les veuves et faire disparaître d'autres infortunes, assurèrent qu'il employait au moins la moitié des revenus de sa ferme.

Or, Thomas le riche fut partout acclamé comme le père des malheureux, le bienfaiteur de la contrée pendant que Manette Biron, comme au temps de sa jeunesse, était méprisée, détestée et partout repoussée. En la rencontrant, les femmes criaient:

—Arrière, la maudite! Arrière, la sorcière!

Et les enfants, ou se sauvaient d'elle épouventés ou lui jetaient des pierres.

## XIX

Le dimanche où la rebouteuse des Huttes avait reçu successivement dans sa cabane la visite de

Thomas, de Georges Raynal, le garçon de ferme, et de Suzanne Vernier, Thomas lui avait dit, avant de parler de l'importante acquisition du domaine de Salerne : " Le temps s'est radouci ; nous allons avoir le dégel ces jours-ci. "

A ces paroles Manette avait répondu : " Tant mieux, les femmes pourront aller ramasser dans la forêt le bois que la dernière tempête a fait tomber des arbres, car les provisions sont à peu près épuisées. "

Thomas ne s'était pas trompé, le lundi soir la pluie commença à tomber et elle continua pendant toute la journée du mardi et celle du mercredi. Le jeudi, le temps s'éclaircit et le vent tourna du côté de la Belgique. Toute la neige qui couvrait les montagnes et les vallées avait disparu. Dans la nuit, il y eut une gelée qui devint plus forte la nuit suivante. Enfin, le dimanche, la terre durcie résonnait sous le pied. Le ciel était sans nuage et le soleil superbe.

Dès le matin, le comte de Raucourt et ses amis étaient partis avec la meute pour se livrer à une chasse à outrance.

Les femmes de Marangue et des Huttes, la messe dite, se disposaient à aller ramasser du bois dans la forêt.

Gervaise dit à sa fille aînée :

— Suzanne, est-ce que tu ne viens pas avec nous ?

— Non vraiment, ma mère, répondit-elle ; je ne me soucie nullement d'aller faire un fagot pour le rapporter ensuite sur mon dos.

La mère n'insista point. Elle partit avec Georgette.

A l'heure où Gervaise arriva dans la forêt, elle était pleine de bruit et de rumeurs lointaines.

En prêtant l'oreille, on entendait distinctement le bruit des sabots des chevaux lancés à toute vitesse. Aux sonneries et aux fanfares des cors, que répétaient tous les échos, se mêlait la voix des chiens acharnés à la poursuite d'un sanglier, vieux solitaire, que les traqueurs étaient parvenus à faire sortir de sa bauge. De temps à autre, deux ou plusieurs détonations se faisaient entendre presque simultanément. Autant qu'on en pouvait juger à distance, le succès des chasseurs ne paraissait pas douteux.

En effet, la bête, blessée déjà en plusieurs endroits, ne devait pas tarder à être forcée.

— Il me semble que la chasse se dirige de notre côté, dit Gervaise à Georgette.

— Mais oui, maman, répondit l'enfant, les aboiements des chiens se rapprochent de plus en plus.

— En ce cas, je vais vite lier nos fagots et nous partirons.

Un instant après, Gervaise et Georgette, leur charge sur le dos, gravissaient lentement la rampe d'un chemin creux.

— La jeune fille marchait en avant.

Soudain, elle poussa un cri de terreur et, voulant se jeter en arrière, elle roula sur le sol avec son fardeau. Le cri de l'enfant fut aussitôt répété par Gervaise.

A cinquante pas au-dessus d'elle, un sanglier de la plus haute taille venait d'apparaître dans le chemin creux.

Suivi de près par les chasseurs et la meute toute entière, le vieux solitaire de la forêt faisait un dernier et suprême effort pour leur échapper.

Les soies hérissées sur l'épine du dos, les flancs rouges de son sang, tête basse, la gueule ouverte, écumante, l'animal avançait par bonds prodigieux entouré d'un nuage de vapeur qui s'échappaient de son corps baigné de sueur.

Oubliant sa propre sûreté, Gervaise vit seulement le danger que courait Georgette.

— Ma fille, ma fille ! exclama-t-elle.

Et elle s'élança entre l'enfant qui cherchait à se relever et la bête furieuse.

Le sanglier arriva sur Gervaise et se précipita sur elle avec une rage désespérée. D'un coup de boutoir il la lança à dix pas, étendue au milieu du chemin. Puis, revenant à la charge avec une nouvelle fureur, ses formidables défenses creusèrent des sillons sanglants sur le corps de la malheureuse femme.

A cet instant, plus de trente chiens se précipitèrent tous ensemble dans le chemin creux. Renversant une seconde fois Georgette et passant sur le corps ensanglanté, inanimé de Gervaise, ils se ruèrent

rent haletants et la gueule béante sur leur puissant et féroce ennemi.

L'animal répondit à cette terrible attaque par des coups mortels. Trois ou quatre chiens tombèrent autour de lui, les flancs ouverts, les entrailles déchirées, en poussant des rugissements de douleur.

Mais l'horrible drame touchait à sa fin ; l'animal fut coiffé en même temps par deux chiens. La meute était victorieuse.

Les chasseurs arrivèrent à leur tour. Un coup de fusil, tiré à bout portant dans son oreille, foudroya le sanglier.

Mais il n'y eut pas une exclamation joyeuse.

Frappés de stupeur, consternés, les chasseurs regardaient, les yeux mornes, le corps déchiré, rouge de sang qui gisait devant eux. La pitié et la douleur remplaçaient l'allégresse qui suit ordinairement une victoire de chasse.

Cependant, Georgette s'étant relevée, vint tomber à genoux près de sa mère, et faisant entendre des cris déchirants.

Un médecin, qui se trouvait au nombre des chasseurs, s'agenouilla également près de Gervaise, lui mit la main sur la poitrine et examina ses horribles blessures.

Les autres chasseurs attendaient avec anxiété l'arrêt qui allait être prononcé.

— Eh bien ! cher docteur ? demanda le comte de Raucourt.

— La pauvre femme vit encore, mais elle est affreusement blessée.

— Ce qui signifie ?

Le médecin se releva et prononça tout bas.

— Demain elle sera morte.

— Pauvre femme ! murmurèrent plusieurs voix.

— Messieurs, dit le comte en se tournant vers ses amis, nous ne pouvons pas abandonner cette malheureuse et cette enfant.

— Assurément.

— Nos hommes vont construire un brancard et quatre des plus robustes d'entre eux la transporteront chez elle. Nous avons dans nos voitures des coussins et des couvertures.

— Il faut savoir où elle demeure.

— L'enfant va nous le dire.

Et, s'adressant à Georgette, qui pleurait et sanglotait toujours, le comte lui demanda :

— Mignonne, est-ce ta mère qui vient d'être blessée par le sanglier ?

— Oui, monsieur, c'est maman.

— Où demeurez-vous ?

— A Marangue.

— Comment se nomme-t-elle, ta maman ?

— Elle s'appelle Gervaise, Gervaise Vernier.

En entendant ce nom, un jeune homme qui se trouvait à côté du comte tressaillit et pâlit subitement.

— Oh ! mon Dieu, murmura-t-il, c'est la mère de Suzanne !

Ce jeune homme était le baron de Manoise.

Il se pencha vers Georgette, lui mit un baiser sur le front et lui adressa de douces paroles pour essayer de la consoler.

Le brancard fut rapidement fabriqué ; on fit une espèce de lit avec un coussin et plusieurs couvertures sur lequel on plaça Gervaise, toujours sans connaissance.

Alors le comte désigna six hommes pour transporter la blessée à Marangue.

— Je ne la quitte pas, dit le médecin ; s'il le faut, je passerai la nuit auprès d'elle.

Le comte le remercia en lui serrant la main.

— Mon ami, dit M. de Manoise au comte, je te demande aussi la permission d'accompagner le docteur.

— Quand j'ai le bonheur de recevoir mes amis à Raucourt, je me fais un devoir de les laisser entièrement libres, répondit courtoisement le comte.

Quatre hommes prirent le brancard et on se mit en marche. Le médecin se tenait à côté de la blessée. Georgette et le baron, la tenant par la main, suivaient à quelque distance.

On avait fait à peu près la moitié du trajet lorsque Gervaise reprit connaissance. Sa première pensée fut pour Georgette.

— Où est ma fille ? demanda-t-elle d'une voix faible au médecin penché vers elle.

— Elle est là, madame, soyez sans inquiétude sur son sort.

— Ainsi, le sanglier ne l'a point blessée ?

— Il ne l'a pas même touchée. Hélas ! c'est déjà trop que vous vous soyez trouvée sur son passage.

— Monsieur, je voudrais bien voir Georgette et l'embrasser.

Le docteur fit arrêter les porteurs et appela Georgette, qui accourut en pleurant.

Gervaise l'entoura de ses bras et lui dit en l'embrassant :

— Tu n'as rien, le sanglier ne t'as pas fait de mal, je suis contente.

Sur un signe du docteur les porteurs reprirent le brancard et le cortège se remit en marche.

Quand on fut en vue des premières maisons de Marangue, le baron de Manoise se détacha du groupe, et, hâtant le pas, arriva au village le premier. Il connaissait probablement la maison de Gervaise, car il s'y rendit sans avoir besoin de se la faire indiquer.

Suzanne était seule. Elle lisait le poème de *Jocelyn*. On aurait pu s'étonner de trouver ce livre admirable à Marangue, où M. Ducray-Duménil était autrement connu et apprécié que le grand poète Lamartine.

A la vue du baron de Manoise, la jeune fille se leva vivement en fermant le livre, qu'elle jeta sur l'entablement de la fenêtre. Elle salua le jeune homme d'un mouvement de tête gracieux, pendant qu'une vive rougeur montait à son front. Elle vit bien que le baron était agité, très pâle ; mais elle ne pouvait deviner la véritable cause de son émotion.

— Suzanne, lui dit-il, vous ne pensiez pas me voir aujourd'hui, et vous ignoriez que je fusse depuis huit jours à Raucourt.

— Je le savais, répondit-elle.

— Alors vous avez pu vous dire que je mettais peu d'empressement à vous revoir.

— Je n'ai pas eu cette pensée.

— C'est pour vous, Suzanne, pour vous seule que je suis revenu dans ce pays. Je vous l'avais promis, d'ailleurs.

Un sourire effleura les lèvres de Suzanne.

— Depuis que je vous ai rencontrée la première fois, reprit-il, vous occupez sans cesse ma pensée, et il me semble que je ne respire plus que par vous et pour vous... Mais ce n'est pas aujourd'hui que je veux, que je dois vous parler de l'amour profond qu'un seul de vos regards a fait naître en mon cœur. J'attendrai. Hélas ! je suis en ce moment un messenger de mauvaise nouvelle ; je suis accouru ici pour vous annoncer un épouvantable malheur qui vient de vous frapper, et en même temps pour soutenir votre courage et faire, si c'est au pouvoir d'un homme qui donnerait sa vie pour vous, que le coup vous frappe moins cruellement.

— Que signifient ces paroles ? Que voulez-vous dire ? demanda-t-elle.

— Suzanne, soyez forte... Il s'agit de votre mère.

— Ma mère ?

— Nous chassions dans la forêt, et les chiens poursuivaient un sanglier déjà blessé. La fatalité a placé madame Vernier et votre jeune sœur sur le passage de l'animal désespéré, au milieu d'un chemin.

— Alors ? fit Suzanne haletante, et pâle comme une morte.

— Le sanglier furieux s'est précipité sur madame Vernier...

— Ah ! ma mère est morte ! exclama Suzanne.

— Non. Mais elle est affreusement blessée.

— Et Georgette ?

— Votre sœur n'a pas même reçu une égratignure.

Suzanne, chancelante, s'appuya contre un mur.

Le jeune homme lui prit la main.

— Un médecin, ami de M. Raucourt, est près de votre mère, qui va arriver portée sur un brancard, dit-il ; peut-être pourra-t-il la sauver.

A ce moment, des clameurs retentirent au centre du village et devinrent de plus en plus nombreuses en se rapprochant.

Suzanne s'élança hors de la maison. Le baron la suivit. Gervaise n'était plus qu'à quelques pas de sa maison, escortée par plus de cent personnes qui remplissaient l'air de cris et de lamentations.

La suite au prochain numéro

La chaîne du mariage commence par l'anneau des fiançailles.